

## Annexe 1

**Thème** : Scolarisation des élèves présentant des troubles des fonctions cognitives.

**Identifiant** : 18NDGS6001

**Titre** : Scolarisation des élèves présentant des troubles des fonctions cognitives ou mentales en lycée professionnel bénéficiant du dispositif ULIS : du parcours de formation à l'insertion professionnelle.

**Opérateur principal** : INSHEA.

**Durée** : 50 heures (2 x 1 semaine).

**Dates** : semaine du 19 novembre 2018 au 23 novembre 2018  
et semaine du 3 juin au 7 juin 2019.

**Lieu** : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

**Nombre de participants prévus** : 25 personnes.

**Public visé** : Coordonateurs d'Ulis, enseignants titulaires du 2CA-SH ou du Capa-SH - enseignants du 2<sup>d</sup> degré, conseillers principaux d'éducation, chef de travaux, conseillers d'orientation-psychologues.

### **Objectifs de formation** :

- cerner les problématiques particulières des jeunes présentant des troubles des fonctions cognitives ou mentales et leur répercussions sur l'élaboration de leur parcours de formation au LP ;
- approfondir la réflexion sur la construction de parcours de formation au lycée en vue de l'insertion professionnelle de ces jeunes et les éléments en jeu dans une transition psychosociale ;
- réfléchir au processus d'évaluation et de certification (utilisation d'un référentiel professionnel de CAP pour personnaliser les parcours) ;
- identifier l'apport des dispositifs déployés dans leur accompagnement au lycée et notamment repérer les réponses adaptées que peut apporter l'ULIS ;
- connaître et travailler avec les différents acteurs concernés par la formation et l'insertion de ces jeunes ;
- explorer les diverses perspectives d'accès vers l'emploi.

### **Contenus proposés** :

- la politique actuelle de scolarisation et de formation professionnelle des adolescents présentant des troubles cognitifs ou mentales ;
- le repérage des besoins particuliers, l'évaluation des compétences ;
- la construction d'outils pour organiser, élaborer et accompagner des parcours de formation vers l'insertion professionnelle ;
- les dispositifs de formation et d'insertion, le repérage et le travail avec les partenaires, la coopération avec les familles ;
- la sortie du lycée professionnel et la poursuite de formation (apprentissage), passerelles vers l'emploi et l'insertion professionnelle.

**Intervenants** : Formateurs INSHEA, et intervenants extérieurs.

**Identifiant** : 18NDGS6002

**Titre** : Enseigner à des élèves présentant des troubles des fonctions cognitives.

**Opérateur principal** : Rectorat de Besançon – Espé de Franche-Comté.

**Durée** : 52 heures.

**Dates** : 15 et 16 octobre 2018 ; 5, 6 et 27 novembre 2018 ; 3,4 et 10 décembre 2018.

**Lieu** : Espé de Franche-Comté, 57 Avenue de Montjoux, 25000 Besançon.

**Nombre de participants pouvant être accueillis** : 10 personnes.

**Public visé** : Enseignants titulaires du Cappei.

**Objectifs de formation** : approfondir d'une part, les connaissances et les réponses pédagogiques à apporter aux élèves présentant des troubles des fonctions cognitives, d'autre part, les spécificités de la professionnalisation de la coopération avec les familles et les autres personnels contribuant à la scolarisation.

**Contenus pédagogiques proposés** :

- apporter aux enseignants des éléments de connaissances relatifs aux troubles des fonctions cognitives ;
- conséquences sur les apprentissages et sur la vie scolaire ;
- de l'identification des besoins aux réponses pédagogiques, éducatives et didactiques ;
- coopération et partenariat spécifiques.

**Intervenants** : Formateurs ASH de l'éducation nationale, Formateurs Espé.

**Identifiant** : 18NDGS6003

**Titre** : Les sciences cognitives au service des démarches pédagogiques et des apprentissages.

**Opérateur principal** : Espé Lille Nord de France.

**Durée** : 25 heures de présentiel : 1 semaine.

**Date** : du 20 mai au 24 mai 2019.

**Lieu** : Espé LNF, 365 bis rue Jules Guesde, 59650 Villeneuve-d'Ascq.

**Nombre de participants** : 25 personnes.

**Public concerné** : ensemble des personnels de l'éducation et d'enseignement souhaitant approfondir ses connaissances et ses compétences.

**Objectifs de formation** :

- connaître les principes des démarches et pratiques pédagogiques s'inscrivant dans le courant cognitiviste

**Contenus pédagogiques proposés** :

- les apports des sciences cognitives dans les démarches pédagogiques : La connaissance du fonctionnement psychologique de l'élève au service des apprentissages (**7 h**) ;
- mise en œuvre des démarches pédagogiques inspirées des sciences cognitives dans les domaines d'apprentissages suivants : le langage, le raisonnement mathématique, le temps, l'espace (**18h**).

**Intervenants** : formateurs Espé, équipes de circonscription.

**Identifiant** : 18NDGS6004

**Titre** : Les sciences cognitives au service de l'enseignement : se saisir des apports de la recherche pour améliorer l'accessibilité aux savoirs des élèves à besoins éducatifs particuliers.

**Opérateur principal** : Espé de Grenoble, 30 avenue Marcelin Berthelot, 38100 Grenoble.

**Durée** : 50 heures (2 x 1 semaine).

**Dates** : du lundi 17 au vendredi 21 décembre 2018 et du lundi 1er avril au vendredi 5 avril 2019.

**Lieu du stage** : Espé de Grenoble, 30 avenue Marcelin Berthelot, 38100 Grenoble.

**Nombre de participants** : 25 personnes.

**Public visé** : enseignants du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>d</sup> degrés spécialisés ou non spécialisés, conseillers pédagogiques.

**Objectifs de la formation** :

- approfondir (pour les enseignants/formateurs spécialisés) ou développer (pour les enseignants/formateurs non spécialisés) des connaissances issues de la recherche en sciences cognitives et relatives aux processus d'apprentissage ainsi qu'à leurs troubles (mémoire, attention, langage...);
- s'approprier les apports de la recherche en sciences cognitives pour améliorer son enseignement et/ou diffuser ces pratiques en tant que personne ressource;
- comprendre ce qu'est une méthode scientifique et les différentes démarches de recherche.

**Contenus proposés** :

La formation proposera des contenus issus de la recherche en sciences cognitives sur les mécanismes directement impliqués dans les apprentissages et dont les perturbations sont à la source des difficultés rencontrées par certains élèves.

**Intervenants** : Formateurs Espé.

**Thème** : Scolarisation des enfants et adolescents présentant des troubles du spectre autistique.

**Identifiant** : 18NDGS6005

**Titre** : Assurer la scolarisation des élèves porteurs d'autisme par la mise en œuvre des gestes professionnels adaptés.

**Opérateur principal** : Espé de Toulouse Midi-Pyrénées avec CT-ASH Rectorat.

**Durée** : 25 heures.

**Dates** : du lundi 4 février au jeudi 7 février 2019.

**Lieu du stage** : Espé de Toulouse Midi-Pyrénées.

**Nombre de participants** : 25 personnes.

**Public visé** : Enseignants spécialisés.

**Objectifs de la formation** :

- connaître les spécificités de l'autisme afin d'assurer l'inclusion scolaire des élèves concernés;
- mettre en œuvre les adaptations pédagogiques de ces élèves.

**Contenus proposés** :

- apports théoriques;
- échange et analyse de pratiques;
- rencontres avec des acteurs.

**Intervenants** : Formateurs Espé et éducation nationale

**Identifiant** : 18NDGS6006

**Titre** : enseigner à des élèves présentant des troubles du spectre autistique.

**Opérateur principal** : Rectorat de Besançon – Espé de Franche-Comté.

**Durée** : 52 heures.

**Dates** : 4, 5, 11 et 12 février 2019 ; 4, 25 et 26 mars 2019 ; 1<sup>er</sup> avril 2019.

**Lieu du stage** : Espé de Franche-Comté, 57 Avenue de Montjoux, 25000 Besançon.

**Nombre de participants pouvant être accueillis** : 10 personnes.

**Public visé** : Enseignants titulaires du Cappei.

**Objectifs de formation** : approfondir d'une part, les connaissances et les réponses pédagogiques à apporter aux élèves présentant des troubles du spectre autistique, d'autre part, les spécificités de la professionnalisation de la coopération avec les familles et les autres personnels contribuant à la scolarisation.

**Contenus pédagogiques proposés** :

- approfondir les connaissances des troubles du spectre autistique ;
- comprendre les conséquences sur les apprentissages et sur la vie scolaire ;
- identifier les besoins pour construire des réponses pédagogiques, éducatives et didactiques adaptées ;
- coopération et partenariat spécifiques.

**Intervenants** : Formateurs ASH éducation nationale, formateurs Espé

**Identifiant** : 18NDGS6007

**Titre** : Enseigner à des élèves présentant des troubles du spectre de l'autisme, en classe ordinaire dans le premier degré.

**Opérateur principal** : INSHEA.

**Durée** : 50 heures (2 x 1 semaine).

**Dates** : du lundi 08 au vendredi 12 octobre 2018  
du Lundi 04 au vendredi 08 février 2019.

**Lieu** : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

**Nombre de participants prévus** : 30 personnes.

**Public concerné** : enseignants du 1er degré scolarisant des élèves avec TSA et enseignants spécialisés travaillant en collaboration avec les enseignants des classes ordinaires du premier degré.

**Objectifs de formation** :

- connaître les particularités de fonctionnement des élèves avec TSA, et leurs conséquences possibles sur la scolarité ;
- savoir construire un cadre sécurisant et permettant à l'élève avec TSA de se repérer dans la classe, l'école ;
- savoir apporter des réponses pédagogiques et didactiques spécifiques répondant aux besoins des élèves avec TSA ;
- avoir des pistes pour gérer les comportements inadaptés ;
- connaître les partenaires possibles (enseignants spécialisés, orthophonistes, psychologues, ...) et savoir collaborer avec eux.

**Contenus proposés** :

- éléments historiques concernant l'autisme et la scolarisation des élèves avec TSA ;
- pédagogie, éducation et TSA : recherches et pratiques recommandées par la haute autorité de santé (HAS) ;
- présentation d'outils pour communiquer, se repérer dans le temps et l'espace, d'outils numériques ; appropriation de ces outils ;

- réflexions et stratégies concernant l'accessibilité pédagogique et didactique, exemples dans plusieurs disciplines de l'école primaire.

**Intervenants** : Formateurs INSHEA, intervenants extérieurs (universitaires et professionnels).

**Identifiant** : 18NDGS6008

**Titre** : Autisme et troubles envahissants du développement : de la compréhension du fonctionnement autistique à la mise en œuvre de stratégies éducatives et pédagogiques.

**Opérateur principal** : INSHEA.

**Durée** : 50 heures (2 x 1 semaine par groupe).

**Dates pour les académies de Créteil, Paris, Versailles** :

- du lundi 3 décembre 2018 au vendredi 7 décembre 2018  
et du lundi 11 février 2019 au vendredi 15 mars 2019.

**Dates pour les autres académies** :

- du lundi 4 mars 2019 au vendredi 8 mars 2019  
et du lundi 17 juin 2018 au vendredi 21 juin 2019.

**Lieu** : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

**Nombre de participants prévus** : 30 personnes.

**Public concerné** : Enseignants titulaires du Capa-SH ou du 2CA-SH - enseignants du 1<sup>er</sup> ou du 2<sup>d</sup> degré scolarisant des élèves présentant ces troubles.

**Objectifs de formation** :

L'approche proposée dans ce module vise à optimiser l'action pédagogique des enseignants auprès des élèves présentant ces troubles afin de :

- situer la question de l'autisme dans une perspective historique ;
- connaître les difficultés liées à ce syndrome dans les domaines de la communication, du comportement et des apprentissages et repérer les particularités cognitives de ces élèves ainsi que les points d'appui qui favorisent la scolarisation ;
- poser les principes d'une démarche éducative et pédagogique spécifique ;
- initier les participants aux méthodes et outils spécifiques, en particulier aux aides visuelles pour la communication ;
- mettre en œuvre le projet personnalisé de scolarisation.

**Contenus proposés** :

- présentation du « spectre autistique » et des différentes formes d'autisme dont l'autisme de « haut niveau » ou le syndrome d'Asperger ;
- mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation : les collaborations nécessaires ;
- exemples de pratiques pédagogiques spécifiques, dans diverses disciplines ;
- présentation d'outils éducatifs au service de l'enseignement (méthodes TEACCH, MAKATON, ABA, système PEC'S et les aides visuelles à la communication) ;
- projet de vie et parcours de formation de ces élèves.

**Intervenants** : Formateurs INSHEA, enseignants spécialisés, intervenants extérieurs (universitaires et chercheurs).

**Thème** : [Scolarisation des enfants et adolescents présentant des troubles du comportement](#)

**Identifiant** : 18NDGS6009

**Titre** : Évaluation, accompagnement et scolarisation des enfants et adolescents présentant des difficultés et troubles du comportement.

**Opérateur principal :** INSHEA.

**Durée :** 100 heures (2 x 1 semaine).

**Dates pour les académies de Créteil, Paris, Versailles :**

- du lundi 12 novembre 2018 au vendredi 16 novembre 2018 et du lundi 18 février 2019 au vendredi 22 février 2019.

**Dates pour autres académies :**

- du lundi 17 décembre 2018 au vendredi 21 décembre 2018 et du lundi 1<sup>er</sup> avril 2019 au vendredi 5 avril 2019.

**Lieu :** Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

**Nombre de participants prévus :** 30 personnes pour la session Province et 60 personnes pour la session Ile-de-France.

**Public concerné :** enseignants spécialisé du premier degré et personnels des RASED - enseignants du 1<sup>er</sup> ou du 2<sup>d</sup> degré exerçant en Segpa, EREA, ULIS, conseillers principaux d'éducation, enseignants référents et directeurs d'établissement, personnels enseignant et soignant des CMPP, CAMSP, IME, ITEP et SESSAD, enseignants référents, CPE et directeurs d'établissement, directeurs adjoints chargés de Segpa, psychologues de l'éducation nationale du premier et du second degrés.

**Objectifs de formation :**

- informer sur les différentes conceptions et les débats actuels sur les troubles du comportement, analyser les différentes catégories de difficultés, de troubles, et leurs manifestations ;
- repérer les signes cliniques, connaître les critères d'évaluation de ces troubles, analyser les difficultés qui en résultent dans les domaines du corps, de l'affectivité, de la pensée et des relations ;
- analyser les modalités du rapport aux savoirs et à l'apprentissage de ces élèves, expliciter leurs besoins éducatifs particuliers pour adapter les pratiques d'enseignement ;
- élaborer les actions et les aides spécialisées à mettre en œuvre, analyser les conditions de scolarisation et d'intervention pour ces élèves en fonction des différents modes de prise en charge.

**Contenus proposés :**

- conceptions et définitions des troubles du comportement, débats actuels ;
- approches croisées et pluridisciplinaires de ces troubles dans une perspective d'articulation des modèles et de complémentarité des interventions ;
- modalités et conditions de scolarisation de ces enfants et adolescents : école, secteur médico-social... ;
- conceptions et démarches d'enseignement auprès de ces élèves ;
- élucidation de la posture de l'enseignant face aux troubles du comportement des élèves ;
- le travail avec les parents ;
- les enjeux du travail de collaboration et de partenariat pour la prise en charge et le suivi de ces élèves.

**Intervenants :** Formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

**Identifiant :** 18NDGS6010

**Titre :** Les troubles du comportement comme symptôme : apaiser le climat relationnel dans une école inclusive.

**Opérateur principal :** Rectorat de l'académie de Grenoble.

**Durée :** 25 heures (1 semaine).

**Dates :** du lundi 21 janvier 2019 au vendredi 25 janvier 2019.

**Lieu :** rectorat de Grenoble.

**Nombre de participants prévus** : 30 personnes.

**Public concerné** : enseignants du 1<sup>er</sup> ou du second degré titulaires ou non du Cappeï, PE, PLC, PLP, coordonnateurs ULIS, enseignants UE, conseillers principaux d'éducation, chefs d'établissement, santé scolaire,...

**Objectifs de formation :**

- comprendre la problématique sous-jacente aux troubles du comportement et du désir d'apprendre ;
- s'approprier des repères pour la relation pédagogique ;
- analyser les modalités du rapport aux savoirs et à l'apprentissage de ces élèves, expliciter leurs besoins éducatifs particuliers pour adapter des pratiques d'enseignement ;
- élaborer les actions et les aides spécialisées à mettre en œuvre, analyser les conditions de scolarisation et d'intervention pour ces élèves en fonction des différents modes de prise en charge.

**Contenus pédagogiques proposés :**

- éclairage médical sur la problématique sous-jacente aux troubles du comportement et du désir d'apprendre en la reliant avec les contextes sociétaux, sociaux et éducatifs ;
- les élèves perturbateurs. Apaiser le climat relationnel ;
- les fondamentaux de la communication : qui – quoi – comment – dans quel contexte... ;
- des repères pour la relation pédagogique et pour la communication professionnelle ;
- gestion du stress et des émotions dans les comportements problème, travail de remédiation ;
- le refus anxieux de l'école, versant plus invisible des troubles du comportement ;
- évolution actuelle : de l'ITEP au DITEP.

**Intervenants** : Professionnels, formateur éducation nationale.

**Identifiant** : 18NDGS6011

**Titre** : Les élèves perturbateurs et les élèves porteurs de troubles de la conduite : ajuster ses gestes professionnels.

**Opérateur principal** : CT-ASH Rectorat avec Espé de Toulouse Midi-Pyrénées.

**Durée** : 25 heures.

**Dates** : du lundi 3 décembre au jeudi 6 décembre 2018.

**Lieu** : Espé de Toulouse Midi-Pyrénées.

**Nombre de participants prévus** : 25 personnes.

**Public concerné** : Enseignants spécialisés.

**Objectifs de formation :**

- apports théoriques et échanges de pratiques pour une meilleure prise en charge pédagogique.

**Contenus proposés :**

- apports théoriques sur les troubles des fonctions cognitives ;
- apports intervenant ;
- échanges de pratiques ;
- apport et analyses d'éléments de recherche universitaire.

**Intervenants** : Formateurs éducation nationale, formateurs Espé

**Thème :** Scolarisation des enfants et adolescents présentant des troubles des fonctions psychiques

**Identifiant :** 18NDGS6012

**Titre :** enseigner à des élèves présentant des troubles des fonctions psychiques.

**Opérateur principal :** Rectorat de Besançon – Espé de Franche-Comté.

**Durée :** 52 heures.

**Dates :** 4,5, 11 et 12 février 2019 ; 4, 25 et 26 mars 2019 ; 1<sup>er</sup> avril 2019.

**Lieu du stage :** Espé de Franche-Comté, 57 Avenue de Montjoux, 25000 Besançon.

**Nombre de participants pouvant être accueillis :** 10 personnes.

**Public visé :** Enseignants titulaires du Cappei.

**Objectifs de formation :** approfondir, d'une part, les connaissances et les réponses pédagogiques à apporter aux élèves présentant des troubles psychiques, d'autre part, les spécificités de la professionnalisation de la coopération avec les familles et les autres personnels contribuant à la scolarisation.

**Contenus pédagogiques proposés :**

- apporter aux enseignants des éléments de connaissances relatifs aux troubles psychiques ;
- les conséquences des troubles psychiques sur les apprentissages ;
- de l'identification des besoins aux réponses pédagogiques, éducatives et didactiques ;
- coopération et partenariat spécifiques.

**Thème :** Évaluation, accompagnement et scolarisation des enfants/élèves présentant des troubles du neuro-développement.

**Identifiant :** 18NDGS6013

**Titre :** Évaluation, accompagnement et scolarisation des enfants/élèves présentant des troubles du neuro-développement (autisme, déficience, troubles spécifiques des apprentissages, TDAH ...).

**Opérateur principal :** INSHEA.

**Durée :** 26 heures (1 semaine).

**Dates :** du lundi 24 au vendredi 28 juin 2019.

**Lieu :** Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60, Avenue des Landes, 92150 - Suresnes

**Nombre de participants pouvant être accueillis :** 30 personnes

**Public visé :** psychologues de l'éducation nationale 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degrés, médecins de santé scolaire.

**Objectifs de formation :**

Inscription de ce programme de formation continue professionnelles dans la dynamique de la stratégie nationale pour l'autisme (avril 2018) élargie aux troubles neuro-développementaux (déficience intellectuelle, troubles spécifiques des apprentissages, dysfonctions exécutives, TDAH ...) portée par le Secrétariat d'Etat chargé des personnes handicapées.

- permettre aux psychologues et médecins de l'éducation nationale de mieux comprendre ces troubles, de participer aux priorités nationales de leur évaluation précoce ;



- mettre en œuvre des démarches d'accompagnement (institutionnel, éducatif, pédagogique) adaptées, et des aides spécialisées répondant aux besoins particuliers de ces élèves.

**Contenus pédagogiques proposés :**

- conceptions et définitions des troubles du neuro-développement ;
- avancées scientifiques et cliniques sur la nature et l'expression de ces troubles ;
- approches croisées et pluridisciplinaires de ces troubles dans une perspective d'articulation des modèles et de complémentarité des interventions ;
- conceptions et démarches d'évaluation des troubles du neuro-développement ;
- le travail avec les parents et les partenaires institutionnels ;
- les enjeux du travail de collaboration et de partenariat pour l'évaluation précoce des troubles du neuro-développement.

**Thème :** Scolarisation des enfants et adolescents présentant des troubles du langage, des apprentissages.

**Identifiant :** 18NDGS6014

**Titre:** Scolarisation, dans le premier degré, des élèves présentant des troubles spécifiques du langage et des apprentissages ou des difficultés.

**Opérateur principal :** INSHEA.

**Durée :** 30 heures (1 semaine).

**Dates :** du lundi 17 juin 2019, 9 h 00 au vendredi 21 juin 2019, 16 h 30.

**Lieu :** Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60, Avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

**Nombre de participants pouvant être accueillis :** 30 personnes.

**Public visé :** Enseignants spécialisés (ULIS, UE) ; personnels RASED; enseignants de classes ordinaires ayant des élèves présentant des troubles ou des difficultés ; IEN et IEN-ASH ; les conseillers pédagogiques et les enseignants référents.

**Objectif général de formation :**

- répondre aux défis de l'école inclusive ;
- acquérir des connaissances sur le développement et le fonctionnement du cerveau : plasticité cérébrale, fonctions exécutives, mémoires, attention ;
- prendre en compte ces notions dans sa pratique de classe : analyse de la tâche, métacognition, enseignement explicite ;
- l'informatique au service de l'enseignant.

**Contenus pédagogiques proposés :**

- apports de connaissances sur les sciences cognitives ;
- apports de la sociologie un autre regard sur l'école ;
- ateliers pratiques ;
- présentation de quelques logiciels.

**Intervenants :** Formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

**Identifiant :** 18NDGS6015

**Titre :** Participer au repérage et à l'accompagnement des troubles spécifiques du langage et des troubles des apprentissages à l'école.

**Opérateur principal :** INSHEA.

**Durée** : 30 heures (1 semaine).

**Dates** : du lundi 1<sup>er</sup> avril 2019 au vendredi 5 avril 2019.

**Lieu** : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

**Nombre de participants** : 30 personnes.

**Public concerné** : Enseignants spécialisés (ULIS, UE), personnels RASED, IEN, IEN-ASH, conseillers pédagogiques, enseignants référents.

**Objectifs de formation :**

- acquisition de connaissances sur les troubles spécifiques du langage oral et écrit et les troubles des apprentissages associés pour savoir les repérer et répondre aux besoins des élèves ;
- mettre en place un dispositif de repérage et de prise en charge précoce ;
- connaître les modalités de dépistage et de diagnostic ;
- acquisition de compétences et connaissances pour pouvoir échanger avec les partenaires et les personnes responsables de ces enfants ;
- se positionner en tant que personne ressource ;
- différencier, adapter et partager ses pratiques pédagogiques ;
- acquérir quelques connaissances sur l'outil informatique.

**Contenus proposés :**

- le cadre législatif et institutionnel, les textes de référence ;
- les apports de la recherche sur le développement du langage oral et écrit ;
- repérage, dépistage et prévention : travail avec les partenaires ;
- démarches et outils pédagogiques ;
- adaptation de documents pédagogiques ; présentation de logiciels.

**Intervenants** : Formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

**Identifiant** : 18NDGS6016

**Titre** : Scolarisation, dans le premier degré, des élèves présentant des troubles spécifiques du langage et des troubles des apprentissages.

**Opérateur principal** : INSHEA.

**Durée** : 60 heures (2 x 1 semaine).

**Dates** : du lundi 19 novembre 2018 au vendredi 23 novembre 2018  
et du lundi 13 mai 2019 au vendredi 17 mai 2019.

**Lieu** : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

**Nombre de participants** : 30 personnes.

**Public concerné** : Enseignants spécialisés (ULIS, UE), personnels RASED, enseignants de classes ordinaires scolarisant des élèves présentant ces troubles, IEN, IEN-ASH, conseillers pédagogiques, enseignants référents.

**Contenus proposés :**

- acquérir des connaissances sur le développement du langage oral et écrit et troubles spécifiques du langage oral et/ou écrit, les dyspraxies, les troubles de l'attention, les dyscalculies ;
- mettre en place un dispositif de repérage et de prise en charge précoce ;
- pouvoir évaluer et pratiquer des remédiations ;
- connaître les modalités de dépistage et de diagnostic ;
- analyser les difficultés liées à ces troubles et leurs conséquences sur les apprentissages ;

- acquérir des connaissances sur l'outil informatique pour avoir un avis éclairé ;
- réfléchir au rôle de l'AESH ;
- se positionner en tant que personne ressource ;
- comprendre les enjeux des parcours scolaires école/collège/lycée.

**Contenus pédagogiques proposés :**

- le cadre législatif et institutionnel, les textes de référence ;
- outils de repérages, préventions à l'école, apports pédagogiques ;
- apports de la recherche sur les spécifiques du langage et des apprentissages : dysphasie, dyslexie, dyspraxie, dyscalculie, troubles de l'attention ;
- apports sur les enfants précoces ;
- réflexion sur les modalités de scolarisation ULIS ou classe ordinaire, le travail en équipe et en partenariat avec l'AESH ;
- outil informatique pour compenser : intérêts et les limites ;
- outil informatique pour apprendre : intérêts et limites de certains logiciels.

**Intervenants :** Formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

**Identifiant :** 18NDGS6017

**Titre :** Participer au repérage et à l'accompagnement des troubles spécifiques du langage et des apprentissages à l'école.

**Opérateur principal :** INSHEA.

**Durée :** 30 heures (1 semaine).

**Dates :** du lundi 26 novembre 2018, 9 h 00 au vendredi 30 novembre 2018, 16 h 30.

**Lieu :** Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA) ,58-60, Avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

**Nombre de participants pouvant être accueillis :** 30 personnes.

**Public visé :** Enseignants non spécialisés ; IEN ; les conseillers pédagogiques.

**Objectif général de formation :**

- acquérir des connaissances sur les troubles spécifiques du langage oral et écrit ;
- mettre en place un dispositif de repérage et de prise en charge précoce ;
- pouvoir évaluer, mettre en place des activités de prévention ou des remédiations ;
- connaître les modalités de dépistage et diagnostic ;
- analyser les difficultés liées à ces troubles et leurs conséquences sur les apprentissages ;
- acquérir quelques connaissances sur l'outil informatique ;
- réfléchir au rôle de l'AESH.

**Contenus pédagogiques proposés :**

- le cadre législatif et institutionnel, les textes de référence ;
- les apports de la recherche en sciences cognitives sur le développement du langage oral et écrit, les dyspraxies ;
- les outils de repérages, de préventions à l'école, de remédiations ;
- les adaptations de documents pédagogiques, la compensation par l'AESH.

**Intervenants :** formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

**Identifiant :** 18NDGS6018

**Titre :** Scolarisation, dans le **second degré**, des élèves présentant des troubles spécifiques du langage et des troubles des apprentissages.

**Opérateur principal** : INSHEA.

**Durée** : 30 heures (1 semaine).

**Dates** : du lundi 17 décembre 2018 au vendredi 21 décembre 2018.

**Lieu** : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

**Nombre de participants** : 30 personnes.

**Public concerné** : Enseignants spécialisés, professeurs de classes ordinaires ayant des élèves présentant ces troubles, IA-IPR, enseignants ressources, enseignants référents.

**Objectif général de formation :**

- acquérir des connaissances sur le développement du langage oral et écrit et troubles spécifiques du langage oral et/ou écrit, les dyspraxies, les troubles de l'attention, les dyscalculies ;
- mettre en place un dispositif de repérage et de prise en charge précoce ;
- pouvoir évaluer et pratiquer des remédiations ;
- connaître les modalités de dépistage et de diagnostic ;
- analyser les difficultés liées à ces troubles et leurs conséquences sur les apprentissages ;
- acquérir des connaissances sur l'outil informatique pour avoir un avis éclairé ;
- réfléchir au rôle de l'AESH ;
- se positionner en tant que personne ressource ;
- comprendre les enjeux des parcours scolaires école/collège/lycée.

**Contenus pédagogiques proposés :**

- le cadre législatif et institutionnel, les textes de référence ;
- outils de repérages, préventions à l'école, apports pédagogiques ;
- apports de la recherche sur les spécifiques du langage et des apprentissages : dysphasie, dyslexie, dyspraxie, dyscalculie, troubles de l'attention ;
- apports sur les enfants précoces ;
- réflexion sur les modalités de scolarisation ULIS ou classe ordinaire, le travail en équipe et en partenariat avec l'AESH ;
- outil informatique pour compenser : intérêts et les limites ;
- outil informatique pour apprendre : intérêts et limites de certains logiciels.

**Intervenants** : Formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

**Identifiant** : 18NDGS6019

**Titre** : Scolarisation, dans le **second degré**, des élèves présentant des troubles spécifiques du langage et des troubles des apprentissages : de la théorie à la pratique.

**Opérateur principal** : INSHEA.

**Durée** : 60 heures (2 x 1 semaine).

**Dates** : du lundi 25 mars 2019 au vendredi 29 mars 2019  
et du mardi 11 juin 2019 au vendredi 14 juin 2019.

**Lieu** : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

**Nombre de participants** : 30 personnes.

**Public concerné** : Enseignants spécialisés (ULIS, UE), psychologues de l'éducation nationale, professeurs de classes ordinaires ayant des élèves présentant ces troubles, IA-IPR.

**Objectif général de formation :**

Acquérir des connaissances sur les TSLA pour pouvoir :

- inclure ces élèves en classe ordinaire ;
- proposer une pédagogie adaptée ;
- échanger avec les partenaires (dans et hors de l'Ecole) et les personnes responsables de ces enfants.

**Sous objectifs :**

- acquérir des connaissances sur le développement du langage oral et écrit et les troubles spécifiques du langage oral et/ou écrit pour savoir repérer les signes d'alerte et répondre aux besoins des élèves dans leur scolarité ;
- connaître les modalités de repérage, dépistage et diagnostic pour que le rôle de chaque professionnel soit bien identifié, y compris celui des enseignants ;
- acquérir des connaissances sur la dyspraxie, les troubles de l'attention, et la dyscalculie afin de mieux repérer et répondre aux besoins de la scolarité inclusive ;
- acquérir des connaissances sur l'outil informatique pour mutualiser et avoir un avis éclairé ;
- différencier, adapter et partager ses pratiques pédagogiques ;
- assurer la liaison école/collège/ lycée et comprendre les enjeux des parcours scolaires.

**Contenus pédagogiques proposés :**

- le cadre législatif et institutionnel, les textes de référence ;
- apprentissage du langage oral et écrit : développement, difficultés, retards, dysfonctionnements et troubles spécifiques ;
- outils de repérages, préventions à l'école, apports pédagogiques ;
- apports de connaissances sur les autres troubles spécifiques des apprentissages : dyspraxie, dyscalculie, troubles de l'attention ;
- réflexion sur les modalités de scolarisation, le travail en équipe et le partenariat avec les familles ;
- apprentissage et manipulation de logiciels : intérêt et les limites de l'outil informatique pour compenser ;
- apprentissage et manipulation des langagiciels (un logiciel gratuit pour continuer l'apprentissage de la lecture/écriture) : intérêt et limites de l'outil ;
- présentation d'une expérience d'un collège et d'une ULIS de lycée professionnel ;
- outils et accompagnements pédagogiques adaptés.

**Intervenants :** Formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

**Identifiant :** 18NDGS6020

**Titre :** Scolarisation, dans le second degré, des élèves présentant des troubles spécifiques du langage et des troubles des apprentissages.

**Opérateur principal :** INSHEA.

**Durée :** 30 heures (1 semaine).

**Dates :** du lundi 21 janvier 2019 au vendredi 25 janvier 2019.

**Lieu :** Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

**Nombre de participants :** 30 personnes.

**Public concerné :** Enseignants non spécialisés du second degré.

**Objectif général de formation :**

Acquérir des connaissances sur les dysphasies, dyslexies, dyspraxies pour pouvoir :

- la classe ordinaire : proposer une pédagogie adaptée aux besoins des élèves ayant un trouble spécifique du langage et des apprentissages (TSLA) ;
- le collège/lycée inclusif : identifier les procédures collectives d'accompagnement des élèves ayant un TSLA.

**Sous-objectifs :**

- acquérir des connaissances sur les troubles spécifiques du langage oral et/ou écrit, sur la dyspraxie ; pour répondre aux besoins des élèves dans le cadre de la scolarité inclusive ;
- acquérir des connaissances sur les facteurs en jeu lors de l'apprentissage ;
- présentation des différents cadres institutionnels d'accompagnement des élèves avec un TSLA (PPRE, PAP, PPS...) ; apport d'outils permettant une plus grande efficacité collective au sein d'un établissement s'engageant dans une démarche inclusive ;
- identifier les apports du numérique pour la scolarisation des élèves avec troubles du langage et des apprentissages ;
- différencier, adapter et partager ses pratiques pédagogiques.

**Contenus pédagogiques proposés :**

- le cadre législatif et institutionnel, les textes de référence ;
- les apports de la recherche sur le développement du langage oral et écrit ;
- apports de connaissances sur les dyspraxies ;
- les outils de repérages et d'adaptation ;
- les différents protocoles d'accompagnement et de prise en charge (PPRE, PAP, PPS...) ;
- études de cas et adaptations de documents pédagogiques ;
- présentation d'outils numériques d'aide pour l'enseignant ; d'aide pour les élèves avec TSLA.

**Intervenants :** Formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

**Identifiant :** 18NDGS6021

**Titre :** Identifier, comprendre et accompagner les troubles de l'attention et des fonctions exécutives de l'école.

**Opérateur principal :** INSHEA.

**Durée :** 30 heures (1 semaine).

**Dates :** du lundi 25 mars 2019 au vendredi 29 mars 2019

**Lieu :** Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

**Nombre de participants :** 30 personnes.

**Public concerné :** enseignants spécialisés premier et second degrés (ULIS, UE), personnels RASED, enseignants scolarisant des élèves présentant ces troubles, IEN et IEN-ASH, enseignants référents, conseillers pédagogiques, psychologues de l'éducation nationale.

**Objectifs de formation :**

- repérer les troubles de l'attention et/ou des fonctions exécutives chez les élèves ;
- comprendre les répercussions scolaires ;
- proposer une pédagogie et un environnement de classe adaptés ;
- informer les élèves pour une inclusion réussie.

**Contenus proposés :**

- cadre législatif et institutionnel, les textes de références ;
- rappels théoriques sur le développement cognitif ;
- attention et fonctions exécutives : développement, difficultés, retards, dysfonctionnements et troubles spécifiques ;
- outils de repérages, de préventions à l'école, de remédiations, apports pédagogiques ;
- apports de connaissances sur le TDAH et les troubles post-lésionnels ;
- présentation de quelques outils de remédiation cognitive.

**Intervenants :** Formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

**Identifiant : 18NDGS6022**

**Titre :** Participer au diagnostic et à l'accompagnement des troubles DYS à l'école.

**Opérateur principal :** INSHEA.

**Durée :** 30 heures (1 semaine).

**Dates :** du lundi 24 juin 2019 au vendredi 28 juin 2019.

**Lieu :** Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

**Nombre de participants :** 30 personnes.

**Public concerné :** psychologues de l'éducation nationale du premier et second degrés, conseillers d'orientation.

**Objectifs de formation :**

- participer au diagnostic des troubles « DYS » ;
- orienter vers des professionnels extérieurs ;
- aider à l'information des enseignants pour la mise en place d'une pédagogie adaptée.

**Contenus proposés :**

- cadre législatif et institutionnel, les textes de références ;
- notions théoriques sur les particularités neuropsychologiques de l'enfant et adolescent ;
- données scientifiques sur le développement cognitif et les apprentissages ;
- apports de connaissances sur la dyslexie, dyscalculie, dyspraxie et TDAH ;
- les outils permettant de repérer un trouble dys versus une difficulté scolaire contextuelle ;
- présentation de tests d'intelligence et neuropsychologiques ;
- ateliers d'études de cas.

**Intervenants :** Formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

**Thème :** Handicap rare, développement des coopérations entre enseignants et professionnels du secteur médico-social

**Identifiant : 18NDGS6023**

**Titre :** Handicap rare : enseigner à des enfants sourds avec troubles associés et les accompagner dans leur parcours scolaire.

**Opérateur principal :** INSHEA en partenariat avec le Centre national de ressources Handicap rare Robert Laplane.

**Durée :** 25 heures (1 semaine).

**Dates :** du lundi 3 juin 2019 au vendredi 7 juin 2019.

**Lieu :** Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

**Nombre de participants :** 20 personnes.

**Public concerné :** Enseignants spécialisés.

**Objectifs de formation :**

- développer les compétences pour créer des situations d'apprentissage adaptées à des élèves sourds avec déficiences associées.

**Contenus proposés :**

- apports théoriques ;  
- vignettes cliniques ;  
- ateliers pratiques ;  
- analyse de situations.

**Intervenants :** Formateurs INSHEA et équipe pluridisciplinaire de formateurs du centre Robert Laplane, intervenants extérieurs.

**Thème :** Scolarisation des élèves intellectuellement précoces

**Identifiant :** 18NDGS6024

**Titre :** Scolarisation des enfants et adolescents à haut potentiel intellectuel.

**Opérateur principal :** INSHEA.

**Durée :** 26 heures (1 semaine).

**Dates :** du lundi 14 janvier 2019 au vendredi 18 janvier 2019.

**Lieu :** Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

**Nombre de participants :** 30 personnes.

**Public concerné :** Enseignants spécialisés du 1<sup>er</sup> degré et professionnels des RASED, enseignants spécialisés du second degré, psychologues de l'éducation nationale, médecins de santé scolaire, enseignants spécialisés des centres médicaux psycho-pédagogiques, conseillers pédagogiques.

**Objectifs de formation :**

- actualiser ses connaissances scientifiques sur l'intelligence, son développement et son évaluation ;  
- pouvoir repérer, comprendre et accompagner, sur le plan personnel, relationnel, adaptatif et scolaire, les enfants et adolescents à haut potentiel intellectuel.

**Contenus proposés :**

- supports : présentation powerpoint, vidéos, temps d'échanges et de réflexion, études de cas, travail sur dossiers ;  
- modèles, définitions, classifications et actualités des troubles du comportement ;  
- approches croisées et pluridisciplinaires de ces particularités développementales dans une perspective d'articulation des modèles et de complémentarité des interventions ;  
- accompagnement, prise en charge, méthodes éducatives et pédagogiques adaptées au haut potentiel, mise en place du parcours individualisé ;  
- les enjeux du travail de collaboration et de partenariat (éducation, santé, famille, social) dans l'accompagnement de l'enfant ou l'adolescent intellectuellement précoce ;  
- bibliographie et sitographie actualisées.

**Intervenants :** Formateurs INSHEA et intervenants extérieurs.



**Thème :** Formation des formateurs des accompagnants d'élèves en situation de handicap

**Identifiant :** 18NDGS6025

**Titre :** Optimiser les formations des AESH en mutualisant les pratiques des formateurs.

**Opérateur principal :** INSHEA.

**Durée :** 30 heures (1 semaine).

**Dates :** du lundi 21 janvier 2019 au vendredi 25 janvier 2019.

**Lieu :** Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

**Nombre de participants prévus :** 30 personnes.

**Public concerné :** formateurs de personnels AESH (conseillers pédagogiques, enseignants référents, IEN, Greta).

**Objectifs de formation :**

Former au métier d'AESH : Quels enjeux, quelles priorités, quelles formes, quelles contraintes ?

- échanger et mutualiser les pratiques à partir des modules du Kit « Devenir AVS » ;
- analyser l'action des personnels AESH au sein de partenariats divers : associations de parents ou de professionnels, représentants des enseignants, représentants des AVS, directeurs d'établissement et de service, IEN ASH ;
- appréhender les fonctions et le positionnement professionnel de l'AESH ;
- analyser les enjeux de formation.

**Contenus pédagogiques proposés :**

- cadre législatif et institutionnel, textes de référence, histoire des AVS ;
- présentation de la formation au diplôme d'AVS ;
- exemples de mises en pratique du kit « Devenir AVS » ;
- échanges de pratique à partir de situations concrètes ;
- réflexion sur les pratiques selon les différents lieux de scolarisation et les différents publics.

**Intervenants :** Formateurs INSHEA et extérieurs.

**Thème :** Conduite de projet inclusif en Segpa

**Identifiant :** 18NDGS6026

**Titre :** Construire une Segpa inclusive : les leviers institutionnels, matériels et pédagogiques.

**Opérateur principal :** INSHEA.

**Durée :** 25 heures (1 semaine).

**Dates :** du lundi 26 novembre 2018 au vendredi 30 novembre 2018.

**Lieu :** Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

**Nombre de participants prévus :** 25 personnes.

**Public concerné :** principaux et principaux adjoints, directeurs adjoints chargés de Segpa, enseignants spécialisés, PLP, PLC, conseillers pédagogiques.

**Objectifs de formation :**

Faciliter, pour tous les acteurs du second degré, la construction et la mise en place d'une Segpa inclusive au collège.

**Contenus pédagogiques proposés :**

Le module propose des éléments permettant de faciliter le travail des chefs d'établissements (en matière d'emploi du temps, de DHG, de budget et de pilotage), des enseignants (au travers d'une journée consacrée au numérique, des éléments pédagogiques facilitateurs, et des témoignages des acteurs de l'inclusion).

**Intervenants :** Formateurs INSHEA et extérieurs

**Thème :** Les apports de la recherche sur les apprentissages

**Identifiant :** 18NDGS6027

**Titre :** Les apports de la recherche sur les apprentissages et l'école inclusive.

**Opérateur principal :** INSHEA.

**Durée :** 28 heures (1 semaine).

**Dates :** du lundi 20 mai 2019 au vendredi 24 mai 2019.

**Lieu :** Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

**Nombre de participants prévus :** 60 personnes.

**Public concerné :** enseignants du premier et du second degrés, enseignants spécialisés, enseignants référents.

**Objectifs de formation :**

Faire découvrir aux participants un panorama de recherches menées sur les apprentissages des élèves à besoins éducatifs particuliers. Cette formation visera à montrer comment les recherches universitaires peuvent irriguer les pratiques pédagogiques et nourrir la réflexion des équipes dans un contexte marqué par la mise en application de la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école, et dans le contexte de l'école inclusive.

**Contenus pédagogiques proposés :**

La formation se déroulera sous la forme d'ateliers thématiques, de conférences et tables-rondes.  
Supports : présentation ppt, vidéos, temps d'échanges et de réflexion, études de cas.

- les troubles sévères des apprentissages : apport des neurosciences ;
- nouvelles technologies et troubles du spectre autistique : les tablettes numériques, robots, logiciels et les applications liées à l'autisme, leur usage, critères de choix et de classification ;
- GEVA Sco, PAP : quels outils pour quel accompagnement ;
- les parcours vers l'emploi des jeunes à besoins éducatifs particuliers ;
- inclusion scolaire et norme : perspectives internationales et nationales sur l'école inclusive, approches juridiques et sociologiques ;
- différenciation pédagogique notion d'aide, apports des recherches en psychologie de l'éducation ;
- représentations sociales du handicap ;
- élèves en grande vulnérabilité et apprentissages.

**Intervenants :** Formateurs INSHEA et extérieurs.

**Thème :** Outils numériques pour les élèves à besoins éducatifs particuliers

**Identifiant :** 18NDGS6028

**Titre :** Les outils numériques au service des élèves déficients visuels.

**Opérateur principal :** INSHEA.

**Durée :** 50 heures (2 x 1 semaine).

**Dates :** du lundi 17 décembre 2018 au vendredi 21 décembre 2018  
et du lundi 11 juin 2019 au vendredi 14 juin 2019.

**Lieu :** Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

**Nombre de participants prévus :** 15 personnes.

**Public concerné :** Enseignants spécialisés et non spécialisés scolarisant des élèves déficients visuels.  
**La maîtrise du braille intégral est préconisée.**

**Objectifs de formation :**

- permettre aux enseignants d'acquérir des processus de production de documents pédagogiques adaptés pour les élèves déficients visuels ;
- permettre aux enseignants d'acquérir la maîtrise des outils de compensation utilisés par les élèves ;
- contribuer à la réflexion sur la place de l'enseignant face aux ressources numériques dans le dispositif de compensation de la déficience visuelle ;

**Objectifs spécifiques**

- présenter une procédure d'adaptation de documents pédagogiques fondée sur la structuration de documents (réalisation d'adaptations en gros caractère pour les élèves malvoyants et/ou en braille pour les élèves non-voyants) ;
- rendre autonomes les enseignants dans la production de braille papier et numérique (braille intégral, abrégé, abrégé progressif et braille mathématique) ;
- présenter les fonctionnalités des bloc-notes en usage dans le contexte scolaire ;
- présenter le dispositif Eye School dispositif de vision de près vision de loin, et le résultat de l'étude faite par l'INSHEA sur ce dispositif ;
- présenter les différentes modalités d'accessibilité des tablettes IOS et Android ;
- réflexion sur la place du numérique comme outil d'aide aux apprentissages des élèves déficients visuels et outils facteurs d'inclusion.

**Contenus pédagogiques proposés :**

- présentation d'outils numériques utilisables pour l'adaptation de documents pour des élèves déficients visuels ;
- présentation des outils numériques (logiciels et matériels) favorisant l'accès à l'information ;
- présentation de procédure d'adaptation de documents pédagogiques pour des élèves déficients visuels ;
- présentation des options d'accessibilité proposées par les systèmes IOS et ANDROID destinés aux tablettes ;
- réflexion sur le choix d'une adaptation de document au regard des options d'accessibilité disponibles et des modalités de lecture ;

**Travaux pratiques:**

- élaboration d'un document structuré à l'aide des outils de traitement de texte (style, feuille de style, éditeur d'équation) permettant une navigation simplifiée et une automatisation des adaptations en gros caractères et en braille ;
- création de modèle de documents permettant de faciliter l'adaptation de documents en gros caractères pour des élèves malvoyants ;

- utilisation du logiciel Natbraille permettant de transcrire et « détranscrire » du braille littéraire en intégral et abrégé et du braille mathématique ;
- conception de documents à l'aide de logiciels spécifiques de documents aux formats Daisy, Epub ;
- lecture des documents pédagogiques dans différents formats en vue d'une expertise d'accessibilité.

**Intervenants** : Formateurs INSHEA et extérieurs.

**Identifiant** : 18NDGS6029

**Titre** : La vidéo au service de l'analyse de pratiques enseignantes avec des élèves à besoins éducatifs particuliers.

**Opérateur principal** : INSHEA.

**Durée** : 25 heures (1 x 1 semaine).

**Dates à confirmer** : du 5 au 9 novembre 2018 (du lundi à 10 h au vendredi à 12 h).

**Lieu du stage** : INSHEA 58/60 Avenue des Landes 92150 Suresnes.

**Nombre de participants prévus** : 20 personnes.

**Public concerné** : enseignants du premier ou du second degré. Les participants sont invités à apporter les vidéos exploitables dont ils disposent.

**Objectifs de formation** :

- objectif principal : acquérir des compétences en analyse de situations pédagogiques, à partir de supports vidéo, dans le but d'affiner et ajuster la pratique enseignante aux besoins éducatifs particuliers des élèves.

**Contenus de formation** :

- qu'est-ce qu'une vidéo : aspects techniques, subjectifs, différents types, ... ;
- apports pratiques pour la réalisation de vidéo (comment faire concrètement, comment récupérer le fichier, outils disponibles, ..) ;
- aspects juridiques de la vidéo en classe (le cadre réglementaire pour les prises de vue, qu'a-t-on le droit de faire avec des vidéos ?) ;
- analyser une vidéo, comment, pourquoi ? Construire une grille d'observation (cadre théorique, niveau d'analyse, critères, entrées, ...) ;
- réinvestir son analyse pour affiner sa pratique pédagogique ;
- faire des liens entre les cadres théoriques et la pratique enseignante ;
- travailler l'analyse de situations pédagogiques filmées avec d'autres professionnels (exemples d'analyse en regards croisés) ;
- inscrire/utiliser des vidéo de situations pédagogiques dans sa pratique de classe avec les élèves.

**Choix des supports utilisés en formation** :

- rushes, vidéos montées ou non ;
- exemples variés, différents publics d'élèves, de contextes de scolarisation et de disciplines

***Les participants sont invités à apporter les vidéos exploitables dont ils disposent, et à les transmettre si possible avant le début de la formation.***

**Modalités de formation** :

- présentations « théoriques » suivis d'exemples concrets d'analyse ;
- ateliers pratiques : analyse par les participants de courtes vidéos (mise en pratique des contenus présentés), captation et sauvegarde de vidéos ;
- partage d'expériences et d'outils d'observation et d'analyse.

**Intervenants:** Formateurs de l'INSHEA, enseignants ayant une pratique de l'utilisation de la vidéo, soit pour une analyse de sa pratique, soit avec les élèves

**Identifiant :** 18NDGS6030

**Titre :** Les tablettes numériques au service de la réussite scolaire des enfants et jeunes allophones nouvellement arrivés (EANA) ou issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV).

**Opérateur principal :** Centre académique pour la scolarisation des élèves nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et du voyage (CASNAV), Académie de Clermont-Ferrand - Rectorat

**Durée :** 25 heures (1 semaine)

**Dates :** du lundi 21 au vendredi 25 janvier 2019, mercredi inclus.

**Lieu du stage :** Rectorat académie de Clermont-Ferrand, 43 Boulevard François Mitterrand, 63000 Clermont-Ferrand.

**Nombre de participants pouvant être accueillis :** 15 personnes.

**Public visé :** enseignants spécialisés et non spécialisés scolarisant des élèves EANA et/ou EFIV.

**Objectifs de la formation :**

- permettre aux enseignants d'améliorer leurs connaissances sur les besoins particuliers des publics EANA et EFIV ;
- conduire les stagiaires à perfectionner leur enseignement-apprentissage avec l'outil numérique nomade (tablettes iOS et Android), aide à la compensation et à l'adaptation ;
- contribuer à l'appropriation des démarches et des outils pédagogiques pour réussir l'inclusion des publics EANA et EFIV en classe ordinaire.

**Contenus pédagogiques proposés :**

- apports théoriques ;
- analyse de situations ;
- ateliers de production.

**Thème :** Pré-Cappei

**Identifiant :** 18NDGS6031

**Titre :** Pré-Cappei Troubles des fonctions visuelles : braille et outils numériques

**Opérateur principal :** INSHEA.

**Durée :** 100 heures (4 x 1 semaine).

**Dates :** du lundi 8 octobre 2018 au vendredi 12 octobre 2018 ;  
du lundi 26 novembre 2018 au vendredi 30 novembre 2018 ;  
du lundi 21 janvier 2019 au vendredi 25 janvier 2019 ;  
du lundi 6 mai 2019 au vendredi 10 mai 2019.

**Lieu :** Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

**Nombre de participants prévus :** 15 personnes.

**Public concerné :** Enseignants du premier et du second degrés qui prépareront les modules d'approfondissement Troubles des fonctions visuelles du Cappei en 2019-2020. A titre transitoire, stagiaires préparant les modules TFV du Cappei en 2018-2019.

**Objectifs de formation :**

Conformément aux textes officiels régissant le Cappei (BO du 16 février 2017), « les candidats se destinant à exercer auprès d'élèves présentant des troubles de la fonction visuelle doivent justifier d'une première compétence en braille et outils numériques afférents, préalablement vérifiée et attestée par un centre de formation préparant aux modules d'approfondissement pour les troubles de la fonction visuelle ». À titre transitoire, les stagiaires Cappei 2017-2018 pourront suivre ce MFIN s'ils n'ont pu acquérir une maîtrise préalable. Une attestation précisant les compétences acquises sera délivrée à l'issue du MIN.

Pour que les professeurs adaptent leur enseignement et puissent se consacrer en modules d'approfondissement Cappei TFV1 et 2 à une réflexion pédagogique et didactique approfondie :

- apprentissage et maîtrise progressive du braille intégral et abrégé et des notations mathématiques ;
- découverte et maîtrise progressive des technologies (matériels, logiciels) leur permettant d'adapter les documents écrits dans l'écriture qu'utilisent leurs élèves correspondant à leurs besoins : ordinateurs avec plage braille, logiciels d'agrandissement ou de synthèse vocale, bloc-notes braille, tablettes, etc. ;
- compréhension de la problématique d'adaptation des documents imagés.

**Contenus pédagogiques proposés :**

- apprentissage du braille en lecture et en écriture ;
- manipulation d'outils technologiques et de logiciels spécifiques et utilisation spécifique des outils de droit commun ;
- la pédagogie sera différenciée en fonction des niveaux préalables des stagiaires, tant en braille qu'en informatique ;
- un travail régulier sera demandé durant les intersessions.

**Intervenants :** Formateurs INSHEA et extérieurs.

**Identifiant :** 18NDGS6032

**Titre :** Troubles des fonctions visuelles - Braille, Images en relief, et Outils Numériques.

**Opérateurs principaux :** Association Arrimage, Association Valentin Haüy, Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Alpes-Maritimes.

**Durée :** 100 heures (sur 4 semaines disjointes).

**Dates :** Du lundi au vendredi, mercredi inclus.

**Lieu du stage :** Association Arrimage – 6 petite avenue du Patrimoine 06100 Nice  
Association Valentin Haüy – 4 avenue Henri Barbusse 06100 Nice.  
Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Alpes-Maritimes – 53 avenue Cap de Croix, 06100 Nice.

**Nombre de participants pouvant être accueillis :** 15 maximums

**Public visé :** enseignants non spécialisés et autres personnels des établissements scolaires, enseignants spécialisés qui souhaitent accroître leurs compétences ou se présenter à l'exercice de nouvelles fonctions.

**Objectifs de formation :**

Obtention du certificat d'aptitude « **Troubles des fonctions visuelles** » (**Braille, Outils Numériques, etc.**) dans un objectif de préparation du Cappei.

**Contenus pédagogiques proposés :**

Le Braille, origine et évolution

- histoire et évolution : les différentes manières de mal voir ;
- les répercussions des pathologies dans l'apprentissage scolaire ;
- aspect juridique ;
- aspect psychologique du public concerné.

**Intervenants** : formateurs éducation nationale, professionnels et intervenants extérieurs

**Thème : Scolarisation et migration****Identifiant : 18NDGS6033**

**Titre** : Scolarisation des enfants et jeunes allophones nouvellement arrivés ou issus de familles itinérantes

**Opérateur principal** : INSHEA.

**Durée** : 25 heures (1 semaine).

**Dates** : du lundi 17 juin 2019 au vendredi 21 juin 2019.

**Lieu** : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

**Nombre de participants prévus** : 100 personnes.

**Public concerné** : Enseignants en fonction auprès d'élèves en situation d'allophonie, de migration ou d'itinérance du premier et second degrés (en UPE2A et en classe ordinaire), conseillers d'orientation-psychologues, psychologues de l'éducation nationale, cadres de l'éducation nationale intervenant auprès de ces publics (inspecteurs, chefs d'établissements, personnels de direction), personnels de vie scolaire (conseillers principaux d'éducation).

**Objectifs de formation :**

- la conduite de plusieurs recherches relatives à l'éducation des enfants et jeunes primo-migrants et de familles itinérantes et de voyageurs sur l'ensemble du territoire national nous a permis de repérer les besoins de formation des professionnels de l'éducation et de l'accompagnement sur le terrain. S'il existe quelques offres de formation explicitant les dispositifs institutionnels, en psychologie et/ou en sciences du langage, celles-ci ne parviennent pas à couvrir l'ensemble des besoins de formation en la matière ;
- construite à partir de nos travaux d'enquête ainsi que de notre réseau d'enseignants-chercheurs et de professionnels, cette formation est innovante car elle conjugue plusieurs approches disciplinaires alliant le droit et les sciences sociales (science politique, géographie, sociologie et anthropologie), les sciences du langage (notamment didactique des langues) ;
- cette formation vise à permettre à des acteurs déjà engagés professionnellement dans le champ de l'éducation, des migrations et des minorités d'acquérir des connaissances actualisées leur permettant de faire évoluer leurs actions et leurs réflexions ;
- elle est conçue pour permettre aux stagiaires de bénéficier de l'articulation des différents points de vue et connaissances sur l'éducation, les migrations et les minorités, à partir de l'expérience et des travaux de chercheurs, ainsi que du savoir-faire et du point de vue de professionnels.

**Contenus pédagogiques proposés :**

- contexte migratoire et d'accueil (apports juridiques, historiques, en sciences politiques et en démographie) ;
- cadres conceptuels (apports sociologiques, anthropologiques et linguistiques) ;
- pratiques éducatives et pédagogiques auprès des EANA et des EFIV (enjeux professionnels et réflexions quant aux pratiques).

**Intervenants :** Formateurs INSHEA et extérieurs.

**Thème :** Inclusion scolaire

**Identifiant :** 18NDGS6034

**Titre :** Le conseiller principal d'éducation, personne-ressource pour le collège et le lycée inclusifs.

**Opérateur principal :** INSHEA.

**Durée :** 25 heures (1 semaine).

**Dates :** du lundi 4 février 2019 au vendredi 8 février 2019.

**Lieu :** Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

**Nombre de participants prévus :** 30 personnes.

**Public concerné :** Conseillers principaux d'éducation exerçant en collèges et lycées.

**Objectifs de formation :** Le CPE exerce une mission centrale et transversale dans la vie des établissements. Il organise la vie des élèves, leur accueil, l'animation de tous les moments de la journée en dehors des heures d'enseignement. Il est le garant de la régulation du climat scolaire et, à ce titre, contribue, avec l'ensemble de l'équipe vie scolaire, aux apprentissages de la citoyenneté et du vivre ensemble. Il est en relation avec les familles et les partenaires de l'établissement.

La diversité des élèves et en particulier l'attention portée à la place des élèves en situation de handicap constituent une préoccupation permanente de son équipe. En lien avec l'équipe de direction et les professeurs principaux, le CPE contribue aux réunions de l'équipe de suivi de la scolarisation et à l'élaboration et au suivi du Projet personnalisé de scolarisation (PPS).

L'objectif du stage est de permettre aux CPE de :

- appréhender les concepts de l'éducation inclusive et leur dimension internationale, engager une démarche réflexive sur les évolutions envisageables du projet d'établissement ;
- consolider la connaissance du cadre juridique de l'éducation inclusive, les outils et procédures spécifiques ;
- avoir une compréhension concrète de la diversité des dispositifs de l'éducation inclusive, notamment Ulis et Unités d'enseignement externalisées (UEE), des procédures et des instances spécifiques, notamment MDPH, CDAPH ;
- connaître la diversité des acteurs du champ sanitaire, social et médico-social et approfondir les méthodologies de coopération ;
- appréhender les enjeux de la coordination des acteurs de la scolarisation (enseignants, AESH, psychologues et médecins de l'éducation, parents).



**Contenus pédagogiques proposés :**

- cours magistraux et tables rondes ;
- travaux dirigés (études de cas concrets, visites d'établissements et rencontres d'équipes) ;
- échanges d'analyse de pratique entre les stagiaires ;
- présentation de ressources documentaires et pédagogiques.

**Intervenants :** Formateurs INSHEA

**Thème :** Initiation à la langue des signes française.

**Identifiant :** 18NDGS6035

**Titre :** Langue des signes française niveau A1.

**Opérateur principal :** INSHEA.

**Durée :** 180 heures (3 x 2 semaines).

**Dates :** du lundi 5 novembre 2018 au vendredi 16 novembre 2018 ;  
du lundi 21 janvier 2019 au vendredi 1er février 2019 ;  
du lundi 13 mai 2019 au vendredi 24 mai 2019.

**Lieu :** Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

Nombre de participants prévus : 24 personnes (dédoulement du groupe pour les enseignements de LSF).

**Public concerné :** enseignants du 1<sup>er</sup> ou du second degré, AESH ou AVS (seront retenus en priorité les enseignants exerçant dans les dispositifs requérant l'usage de la LSF).

**Nombre de participants :** 12 personnes.

**Objectifs de formation :**

- s'initier à la LSF

**Contenus proposés :**

- pratique de la LSF au niveau A1 ;
- linguistique de la LSF ;
- approche contrastive Français –LSF.

**Intervenants :** professeurs-formateurs de l'INSHEA, intervenants extérieurs

**Identifiant :** 18NDGS6036

**Titre :** apprentissage de la Langue des Signes Française du Cycle A1 conformément au CECRL – A1.1 et A1.2

**Opérateur principal :** SELF'PI / DSDEN 06.

**Durée :** 70 heures.

**Dates :** 2 semaines consécutives de formation, à raison de 35 heures par semaine, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

**Lieu :** Association SELF'PI 21 rue Alberti - 06000 NICE.

**Nombre de participants pouvant être accueillis :** 10 personnes par groupe

**Public concerné :** enseignants non spécialisés et autres personnels des établissements scolaires, enseignants spécialisés.

**Objectifs de formation :**

- acquérir les bases lexicales et structurales de la langue ;
- entrer dans la sémantique.

**Intervenants :** Formateurs éducation nationale, intervenants extérieurs.

**Identifiant :** 18NDGS6037

**Titre :** Apprentissage de la Langue des Signes Française du Cycle A1 conformément au CECRL A1.1, A1.2, A1.3 et A1.4.

**Opérateur principal :** SELF'PI / DSDEN 06.

**Durée :** 140 heures.

**Dates :** 4 semaines de formation, à raison de 35 heures par semaine, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

**Lieu du stage :** Association SELF'PI 21 rue Alberti - 06000 NICE.

**Nombre de participants pouvant être accueillis :** 10 personnes par groupe.

**Public concerné :** enseignants non spécialisés et autres personnels des établissements scolaires pour leur permettre de développer leurs compétences pour la scolarisation d'élèves présentant des besoins éducatifs particuliers ; enseignants spécialisés qui souhaitent accroître leurs compétences ou se présenter à l'exercice de nouvelles fonctions.

**Objectifs de formation :**

- acquérir les bases lexicales et structurales de la langue ;
- entrer dans la sémantique.

**Intervenants :** Formateurs éducation nationale, intervenants extérieurs.

**Identifiant :** 18NDGS6038

**Titre :** Langue des signes française niveau A2

**Opérateur principal :** INSHEA.

**Durée :** 180 heures (3 x 2 semaines)

**Dates :** du lundi 26 novembre 2018 au vendredi 7 décembre 2018 ;  
du lundi 11 mars 2019 au vendredi 22 mars 2019 ;  
du lundi 3 juin 2019 au vendredi 14 juin 2019.

**Lieu :** Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

Nombre de participants prévus : 24 personnes (dédoublément du groupe pour les enseignements de LSF).

**Public concerné :** Enseignants 1<sup>er</sup> ou 2<sup>d</sup> degré, AESH ou AVS justifiant d'un **niveau A1, attesté** récemment par l'INSHEA ou par le DCL (seront retenus en priorité les enseignants exerçant dans les PASS/PEJS ou dans les dispositifs requérant l'usage de LSF).

En cas de doute quant au niveau de LSF du candidat à la formation, merci de prendre rendez-vous auprès du pôle LSF de l'INSHEA pour une **évaluation à distance** par Webcam (contact : [jose.dobrzalowski@inshea.fr](mailto:jose.dobrzalowski@inshea.fr) et [anne.vanbrugghe@inshea.fr](mailto:anne.vanbrugghe@inshea.fr) )

**Nombre de participants** : 12 personnes

**Objectifs de formation :**

- atteindre le niveau A2 du CECRL

**Contenus proposés :**

- pratique de la LSF niveau A2 ;
- linguistique de la LSF ;
- approche contrastive Français –LSF à partir de documents LS-Vidéo.

**Intervenants** : professeurs-formateurs de l'INSHEA, intervenants extérieurs

**Thème** : Perfectionnement en Langue des signes française

**Identifiant** : 18NDGS6039

**Titre** : Langue des Signes Française niveau B1

**Opérateur principal** : INSHEA.

**Dates** : du lundi 19 novembre 2018 au vendredi 30 novembre 2018 ;  
du lundi 14 janvier 2019 au vendredi 25 janvier 2019 ;  
du lundi 18 mars 2019 au vendredi 29 mars 2019.

**Lieu** : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

Nombre de participants prévus : 24 personnes (dédoulement du groupe pour les enseignements de LSF).

**Public concerné** : Enseignants 1<sup>er</sup> ou 2<sup>d</sup> degré, AESH ou AVS justifiant d'un niveau A2, attesté récemment par l'INSHEA ou par le DCL (seront retenus en priorité les enseignants exerçant dans les PASS/PEJS ou dans les dispositifs requérant l'usage de LSF).

En cas de doute quant au niveau de LSF du candidat à la formation, merci de prendre rendez-vous auprès du pôle LSF de l'INSHEA pour une **évaluation à distance** par Webcam (contact : [jose.dobrzalowski@inshea.fr](mailto:jose.dobrzalowski@inshea.fr) et [anne.vanbrugghe@inshea.fr](mailto:anne.vanbrugghe@inshea.fr) )

**Nombre de participants** : 12 personnes

**Objectifs de formation :**

Améliorer sa maîtrise de la LSF

**Contenus proposés :**

- pratique de la LSF au niveau B1 ;
- linguistique de la LSF ;
- approche contrastive Français –LSF.

**Intervenants** : professeurs-formateurs de l'INSHEA, intervenants extérieurs

**Identifiant** : 18NDGS6040

**Titre** : Langue des Signes Française niveau B2

**Opérateur principal :** INSHEA.

**Durée :** 180 heures (3 x 2 semaines).

**Dates :** du lundi 12 novembre 2018 au vendredi 23 novembre 2018 ;  
du lundi 7 janvier 2019 au vendredi 18 janvier 2019 ;  
du lundi 17 juin 2019 au vendredi 28 juin 2019.

**Lieu :** Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

Nombre de participants prévus : 24 personnes (dédoulement du groupe pour les enseignements de LSF).

**Public concerné :** enseignants du 1<sup>er</sup> ou du second degré, AESH ou AVS justifiant d'un niveau B1, attesté récemment par l'INSHEA ou par le DCL (seront retenus en priorité les enseignants exerçant dans les PASS/PEJS ou dans des dispositifs requérant l'utilisation de la LSF).

En cas de doute quant au niveau de LSF du candidat à la formation, merci de prendre contact avec le pôle LSF de l'INSHEA pour une évaluation à distance par Webcam (contacts [jose.dobrzalowski@inshea.fr](mailto:jose.dobrzalowski@inshea.fr) et [anne.vanbrugghe@inshea.fr](mailto:anne.vanbrugghe@inshea.fr)).

**Nombre de participants :** 12 personnes.

**Objectifs de formation :**

- améliorer sa maîtrise de la LSF.

**Contenus proposés :**

- pratique de la LSF niveau B2 ;  
- linguistique de la LSF ;  
- approche contrastive Français –LSF.

**Intervenants :** professeurs-formateurs de l'INSHEA.

**Identifiant :** 18NDGS6041

**Titre :** Langue des Signes Française niveau C1.

**Opérateur principal :** INSHEA.

**Durée :** 180 heures (3 x 2 semaines).

**Dates :** du lundi 28 janvier 2019 au vendredi 8 février 2019 ;  
du lundi 25 mars 2019 au vendredi 5 avril 2019 ;  
du lundi 13 mai 2019 au vendredi 24 mai 2019.

**Lieu :** Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

**Nombre de participants prévus :** 12 personnes.

**Public concerné :** enseignants du 1<sup>er</sup> ou du second degré, AESH ou AVS justifiant d'un niveau B2, attesté récemment par l'INSHEA ou par le DCL (seront retenus en priorité les enseignants exerçant dans les PASS/PEJS ou dans les dispositifs requérant l'utilisation de la LSF).

En cas de doute quant au niveau de LSF du candidat à la formation, merci de prendre contact avec le pôle LSF de l'INSHEA pour une évaluation à distance par Webcam (contacts [jose.dobrzalowski@inshea.fr](mailto:jose.dobrzalowski@inshea.fr) et [anne.vanbrugghe@inshea.fr](mailto:anne.vanbrugghe@inshea.fr)).

**Nombre de participants pouvant être accueillis :** 5 personnes, en complément du groupe déjà constitué

**Objectifs de formation :**

- améliorer sa maîtrise de la LSF.

**Contenus proposés :**

- discours et thématiques spécifiques variés, locuteurs et situations de communication inédites ;  
- pratique de la LSF niveau C1 ;  
- linguistique de la LSF ;  
- approche contrastive Français –LSF/analyse comparée de documents LS-Vidéo.

**Intervenants :** professeurs-formateurs de l'INSHEA

**Thème :** Apprentissage du LPC.

**Identifiant :** 18NDGS6042

**Titre :** La langue française parlée complétée (LPC) : apprentissage technique et pratiques pédagogiques.

**Opérateur principal :** INSHEA.

**Durée :** 60 heures (2 x 1 semaine).

**Dates :** du lundi 20 mai 2019 au vendredi 24 mai 2019 ;  
du mardi 11 juin 2018 au vendredi 14 juin 2019.

**Lieu :** Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

**Nombre de participants prévus :** 20 personnes.

**Public concerné :** Enseignants du 1<sup>er</sup> ou du 2<sup>d</sup> degré scolarisant des élèves sourds ou malentendants, AVS, AESH.

**Nombre de participants :** 20 personnes.

**Objectifs de formation :**

- s'initier à la LfPC et améliorer sa pratique du code ;  
- en connaître les enjeux pour les élèves sourds ou malentendants.

**Contenus proposés :**

- langage et apprentissage : rôle et place de la LfPC dans la scolarité des élèves sourds ;  
- utilisation de la LfPC en situation d'enseignement ;  
- technique et pratique du codage en LfPC.

**Intervenants :** professeurs de l'INSHEA et de l'ALPC, intervenants extérieurs, enseignants spécialisés utilisant le LPC en classe, orthophoniste.

**Thème :** Préparation de l'épreuve 1 du Cappei.

**Identifiant :** 18NDGS6043

**Titre :** Préparation de l'épreuve 1 du Cappei pour les PLP exerçant en Segpa.

**Opérateur principal :** INSHEA.

**Durée :** 25 heures (1 semaine).

**Dates** : du lundi 17 décembre 2018 au vendredi 21 décembre 2018

**Lieu** : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

**Nombre de participants prévus** : 20 personnes.

**Public concerné** : PLP enseignant en SGPA ou en EREA.

**Nombre de participants** : 30 personnes

**Objectifs de formation :**

- l'objectif de cette action de formation est de permettre à des professeurs de lycée professionnel exerçant dans un dispositif d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa ou EREA) de se préparer à la présentation de l'épreuve 1 du Cappei dans le cadre des dispositions du décret n° 2017-169 du 10 février 2017 et de l'arrêté portant organisation de l'examen portant organisation de l'examen du Cappei du 10 février 2017 ;
- l'accès à cette qualification est destiné à permettre à des enseignants expérimentés, exerçant auprès de jeunes élèves en grande difficulté scolaire de voir reconnue leur expérience pédagogique spécifique, leur connaissance des publics d'élèves à besoins éducatifs particuliers et leur mission de personne ressource pour le développement de l'éducation inclusive.

**Contenus proposés :**

- présentation générale des concepts clés et des enjeux de l'éducation inclusive et mise en perspective historique et internationale ;
- rappel de quelques notions fondamentales de psychopédagogie ;
- entraînement à la préparation et à l'animation de séquences pédagogiques ;
- entraînement à l'entretien avec un jury.

Les stagiaires seront mis en situation dans les contraintes de l'examen pour préparer et animer une séquence et s'exercer à l'entretien avec le jury.

**Intervenants** : professeurs de l'INSHEA

**Identifiant** : 18NDGS6044

**Titre** : Préparation de l'épreuve 1 du Cappei pour les PLP et PLC exerçant en établissement pénitentiaire et en centre éducatif fermé (CEF)

**Opérateur principal** : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

**Durée** : 25 heures.

**Date** : Du lundi 13 au vendredi 17 mai 2019 (en attente date pour la session délocalisée).

**Lieu** : INSHEA et Espé Aix-Marseille (ou Lyon ou Dijon).

**Nombre de participants** : 15 personnes

**Public concerné** : PLC et PLP exerçant en établissement pénitentiaire et en CEF souhaitant préparer le Cappei.

**Objectifs de formation :**

L'objectif de cette action de formation est de permettre à des professeurs de lycée professionnel et à des professeurs de lycée et de collège exerçant en établissement pénitentiaire ou en centre éducatif fermé de se préparer à la présentation de l'épreuve 1 du Cappei dans le cadre des dispositions du décret n° 2017-169 du 10 février 2017 et de l'arrêté portant organisation de l'examen du Cappei du 10 février 2017.

L'accès à cette qualification est destiné à permettre à des enseignants expérimentés, exerçant auprès de publics sous-main de justice de voir reconnue leur expérience pédagogique spécifique, leur connaissance des publics d'élèves à besoins éducatifs particuliers et leur mission de personne ressource pour le développement de l'éducation inclusive.

**Contenus proposés :**

- cadre de l'action pédagogique et mise en œuvre dans le contexte local ; notions fondamentales de psychopédagogie ; partage de supports pédagogiques adaptés aux contraintes sécuritaires de la détention ; élaboration d'une séquence pédagogique ; préparation à l'animation de séquences pédagogiques ; entraînement à l'entretien avec un jury.

**Intervenants :** INSHEA, Espé, Unités Pédagogiques Régionales, Responsable National de l'Enseignement.

**Thème :** Préparation de l'épreuve 3 du Cappei

**Identifiant :** 18NDGS6045

**Titre :** Préparation de l'épreuve 3 du Cappei pour les enseignants en milieu pénitentiaire et en Centre Éducatif Fermé (CEF).

**Opérateur principal :** INSHEA.

**Durée :** 25 heures (1 semaine).

**Dates :** du lundi 07 au vendredi 11 janvier 2019 et en attente de la date pour la session d'Aix-en-Provence.

**Lieu :** INSHEA et Espé d'Aix-en-Provence.

**Nombre de participants prévus :** 30 personnes.

**Public concerné :**

Enseignants du second degré titulaires du 2CA-SH ou non, exerçant en milieu contraint (établissements pénitentiaires et CEF) et désireux de valider le Cappei.

**Objectifs de formation :**

- préparation à la présentation pendant 20 minutes d'une action conduite témoignant de son rôle de personne ressource en matière d'éducation inclusive et de sa connaissance des modalités de scolarisation en milieu contraint. Le candidat doit être capable de présenter une action de sensibilisation, d'information, de valorisation d'une action pédagogique à destination de professionnels de l'éducation ou de partenaires.

**Contenus proposés :**

En réponse au cadre défini par l'annexe III-3-e du BO n° 7 du 16 février 2017 :

- mise à jour des connaissances sur les orientations nationales de l'enseignement en milieu pénitentiaire et en CEF ;
- identification des contraintes d'un service d'enseignement au sein d'un établissement relevant du ministère de la justice ;

- visite d'un quartier scolaire au sein d'un établissement pénitentiaire et d'un CEF ;
- modalités de construction d'un parcours individuel de formation (bilan initial de compétences, durée de prise en charge, objectifs pédagogiques de remobilisation, certifications à atteindre, émergence d'un projet d'insertion et de formation... ) ;
- cadre institutionnel de l'orientation en milieu scolaire et des dispositifs de lutte contre le décrochage de droit commun ;
- choix d'une action à présenter pour l'épreuve ;
- entraînement à l'entretien avec le jury.

**Intervenants :** INSHEA, Espé, Unités Pédagogiques Régionales, Responsable National de l'Enseignement

**Identifiant :** 18NDGS6046

**Titre :** Enseignants titulaires du 2CA-SH – Être personne ressource et préparer l'épreuve 3 du Cappei.

**Opérateur principal :** INSHEA.

**Durée :** 25 heures.

**Dates :** du lundi 7 janvier 2019 au vendredi 11 janvier 2019.

**Lieu :** Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60, Avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

**Nombre de participants pouvant être accueillis :** 20 personnes.

**Public visé :** professeurs titulaires du 2CA-SH : professeurs des lycées et collèges et professeurs de lycée professionnel exerçant auprès d'élèves à besoins éducatifs particuliers et désireux de valider le Cappei.

**Objectifs de formation :**

- développer de nouvelles compétences et postures professionnelles, au service d'une éducation plus inclusive ;
- préparer l'épreuve 3 du Cappei dans le cadre des dispositions du décret n° 2017-169 du 10 février 2017 et de l'arrêté portant organisation de l'examen du Cappei du 10 février 2017.

L'accès à cette qualification est destiné à permettre à des enseignants expérimentés, exerçant auprès d'élèves à besoins éducatifs particuliers, de voir reconnue leur expérience pédagogique spécifique, leur connaissance des publics d'élèves à besoins éducatifs particuliers et leur mission de personne ressource pour le développement de l'éducation inclusive.

**Contenus proposés :**

- présentation générale des concepts clés et des enjeux de l'éducation inclusive et mise en perspective historique et internationale ; (la formulation est toujours la même, j'aimerais bien en trouver une autre mais je n'ai pas mieux pour l'instant.) ;
- enseignant spécialisé personne-ressource : compétences et postures professionnelles attendues ;
- difficultés et leviers mobilisables par l'enseignant spécialisé personne-ressource pour accompagner le changement de pratiques professionnelles dans les établissements scolaires ; les relations école-familles ; les relations avec les partenaires extérieurs (établissements et services de soin, milieu associatif et éducatif) ;
- épreuve 3 du Cappei : explicitation des enjeux de l'épreuve ; programmation d'une action d'information ou de sensibilisation ;
- épreuve 3 du Cappei : entraînement à l'exposé et l'entretien avec un jury.



**Thème :** Cappei – modules d'approfondissement

**Identifiant :** 18NDGS6047

**Titre :** Module d'approfondissement - scolariser des élèves atteints de troubles du spectre autistique.

**Opérateur principal :** Espé Lille Nord de France.

**Durée :** 25 heures de présentiel : 1 semaine.

**Dates :** du mercredi 12 au vendredi 14 juin 2019.

**Lieu :** Espé LNF, 365 bis rue Jules Guesde, 59650 Villeneuve-d'Ascq.

**Nombre de participants :** 25 personnes.

**Public concerné :** Enseignants spécialisés souhaitant approfondir leurs connaissances des troubles.

**Objectifs de formation :**

- connaître les troubles du spectre autistique et ses répercussions sur les apprentissages ;
- connaître et mettre en œuvre des démarches d'évaluation adaptées ;
- connaître les démarches et pratiques pédagogiques adaptées aux BEP des élèves.

**Contenus de formation :**

- actualisation des connaissances du trouble (4 h) ;
- les outils pour évaluer les compétences et soutenir les habiletés de communication (6 h) ;
- la scolarisation des élèves avec TSA (6 h) ;
- accès aux ressources disponibles : l'exemple du CRA (3 h) ;
- le partenariat avec les associations (3 h) ;
- le développement de sensibilisations en milieu ordinaire (3 h).

**Identifiant :** 18NDGS6048

**Titre –** Module d'approfondissement du Cappei - troubles du spectre autistique niveau 1.

**Opérateur principal :** Espé de l'académie de Limoges

**Durée :** 50 heures.

**Dates :**

- du lundi 15 au vendredi 19 octobre 2018 ;
- du lundi 3 au vendredi 7 décembre 2018, mercredis inclus.

**Lieu du stage :** Espé de l'académie de Limoges, 209 boulevard de Vanteaux - 87036 Limoges Cedex

**Nombre de participants pouvant être accueillis :** 10 personnes (5 académie de Limoges, 5 à 7 interacadémie Nouvelle aquitaine).

**Public visé :** PE, PLC ou PLP (spécialisés ou non).

**Objectifs de formation :**

- approfondir d'une part, les connaissances et les réponses pédagogiques à apporter aux élèves présentant des troubles des fonctions cognitives, et d'autre part, les spécificités de la professionnalisation, de la coopération avec les familles et les autres personnels contribuant à la scolarisation.

**Contenus pédagogiques proposés :**

- connaissance des différents troubles ;
- conséquences sur les apprentissages et la vie scolaire ;
- solutions.

**Identifiant : 18NDGS6049**

**Titre** – Module d'approfondissement - troubles spécifiques du langage et des apprentissages.

**Opérateur principal** : Espé de l'académie de Limoges.

**Durée** : 50 heures.

**Dates :**

- du lundi 4 au vendredi 8 février 2019 ;
- et du lundi 25 au vendredi 29 mars 2019, mercredis inclus.

**Lieu du stage** : Espé de l'académie de Limoges, 209 boulevard de Vanteaux - 87036 Limoges Cedex.

**Public visé** : PE, PLC ou PLP (spécialisés ou non).

**Nombre de participants pouvant être accueillis** – 10 de l'académie de Limoges.

**Objectifs de formation :**

- approfondir d'une part, les connaissances et les réponses pédagogiques à apporter aux élèves présentant des troubles spécifiques du langage et des apprentissages, et d'autre part, les spécificités de la professionnalisation, de la coopération avec les familles et les autres personnels contribuant à la scolarisation.

**Contenus pédagogiques proposés :**

- connaissance des différents troubles ;
- conséquences sur les apprentissages et la vie scolaire ;
- solutions.

**Identifiant : 18NDGS6050**

**Titre** : Modules d'approfondissement - troubles des fonctions cognitives.

**Opérateur principal** : Espé de l'académie de Limoges.

**Durée** : 50 heures.

**Dates** : du lundi 15 au vendredi 19 octobre 2018 et du lundi 3 au vendredi 7 décembre 2018 mercredis inclus.

**Lieu du stage** : Espé de l'académie de Limoges, 209 boulevard de Vanteaux - 87036 Limoges Cedex.

**Nombre de participants pouvant être accueillis** : 10 de l'académie de Limoges.

**Public visé :** PE, PLC ou PLP (spécialisés ou non).

**Objectifs de formation :**

- approfondir d'une part, les connaissances et les réponses pédagogiques à apporter aux élèves présentant des troubles spécifiques du langage et des apprentissages, et d'autre part, les spécificités de la professionnalisation, de la coopération avec les familles et les autres personnels contribuant à la scolarisation.

**Contenus pédagogiques proposés :**

- connaissance des différents troubles ;
- conséquences sur les apprentissages et la vie scolaire ;
- solutions.

**Intervenants :** Formateurs éducation nationale

**Thème :** Cappei – modules de professionnalisation

**Identifiant :** 18NDGS6051

**Titre :** module de professionnalisation - travailler en milieu carcéral.

**Opérateur principal :** Espé Lille Nord de France.

**Durée :** 25 heures de présentiel : 1 semaine.

**Dates :** du lundi 3 juin au vendredi 7 juin 2019.

**Lieu :** Espé LNF, 365 bis rue Jules Guesde, 59650 Villeneuve-d'Ascq.

**Nombre de participants :** 25 personnes.

**Public concerné :** enseignants spécialisés ou non, intervenant ou souhaitant intervenir en maison d'arrêt, en maisons centrales, en centres de détention, en Etablissements Pénitentiaires pour Mineurs, en Centres Educatifs Fermés...

**Objectifs de formation :**

- connaître les structures du pénitencier ;
- analyser les besoins des adultes et mineurs incarcérés ;
- mettre en œuvre des démarches et pratiques adaptées.

**Contenus de formation :**

- approfondissement des connaissances des structures du pénitencier (4 h) ;
- mise en place du partenariat avec la PJJ, son rôle avant et après l'incarcération (6 h) ;
- répercussions de l'incarcération sur les apprentissages (6 h) ;
- pratiques pédagogiques adaptées en lien avec les BEP des détenus (9 h).

**Intervenants :** formateurs Espé, PJJ, IEN ET et équipes de circonscriptions ASH

**Identifiant :** 18NDGS6052

**Titre :** module de professionnalisation - enseigner en UE d'un établissement ou service médico-social.

**Opérateur principal :** Espé de l'académie de Limoges.

**Durée –** 50 heures.

**Dates :**

- du lundi 26 novembre au vendredi 30 novembre 2018 ;
- et du lundi 1<sup>er</sup> avril au vendredi 5 avril 2019, mercredi inclus.

**Lieu du stage :** Espé de l'académie de Limoges, 209 boulevard de Vanteaux - 87036 Limoges Cedex.

**Nombre de participants pouvant être accueillis** – 10 personnes.

**Public visé :** PE et PLC spécialisés souhaitant se professionnaliser à l'intervention en UE.

**Objectifs de formation :**

- professionnaliser dans l'emploi d'enseignant en UE d'établissement ou service médico-social.

**Contenus pédagogiques proposés :**

- enseigner aux élèves d'UE (connaître le cadre de son action, adapter sa pratique professionnelle aux évolutions de l'environnement et des publics accueillis, se positionner comme enseignant et comme personne ressource).

**Intervenants :** Formateurs éducation nationale.

**Identifiant :** 18NDGS6053

**Titre :** module de professionnalisation - coordonner une Ulis.

**Opérateur principal :** Espé de l'académie de Limoges.

**Durée :** 50 heures.

**Dates :**

- du lundi 26 novembre au vendredi 30 novembre 2018 ;
- et du lundi 1<sup>er</sup> avril au vendredi 5 avril 2019, mercredi inclus.

**Lieu du stage :** Espé de l'académie de Limoges, 209 boulevard de Vanteaux - 87036 Limoges Cedex.

**Nombre de participants pouvant être accueillis** – 10 académie de Limoges.

**Public visé :** PE et PLC spécialisés souhaitant se professionnaliser à la coordination d'une ULIS.

**Objectifs de formation :**

- professionnaliser dans l'emploi de coordonnateur d'ULIS.

**Contenus pédagogiques proposés :**

- enseigner aux élèves lors des temps de regroupement au sein de l'ULIS, organiser et planifier et formaliser les interventions des aides humaines au sein du dispositif, dans des classes de référence des élèves et dans l'établissement scolaire. Animer les relations entre l'ULIS et les partenaires extérieurs. Être personne ressource.

**Intervenants :** Formateurs éducation nationale.

**Identifiant :** 18NDGS6054

**Titre :** module de professionnalisation - coordonner un dispositif ULIS.

**Opérateur principal :** Circonscription de Cergy ASH.

**Durée** : 52 heures, soit 8 journées et demi.

**Dates** : second trimestre (janvier/mars 2019).

**Lieu** : DSDEN 95

**Nombre de participants pouvant être accueillis** : 20 personnes.

**Public visé** : enseignants spécialisés, titulaires d'un CAPASH ou d'un Cappei, désirant approfondir leur formation afin de coordonner un dispositif ULIS.

**Objectifs de la formation :**

- penser la mise en œuvre d'un dispositif ULIS et développer les outils de liaison ;
- coordonner un dispositif ULIS, modalités de fonctionnement et parcours de formation des élèves.

**Contenus pédagogiques proposés :**

- cadre institutionnel, les différentes missions du coordonnateur, la collaboration avec les différents partenaires, l'organisation pédagogique, la mutualisation des actions à mener, la construction d'outils.

**Intervenants** : formateurs éducation nationale, intervenants extérieurs.

**Identifiant** : 18NDGS6055

**Titre** : Module de professionnalisation - formation des enseignants référents.

**Opérateur principal** : Espé Lille Nord de France.

**Durée** : 50 heures de présentiel : 2 X 1 semaine.

**Dates** : du lundi 3 juin au vendredi 14 juin 2019.

**Lieu** : Espé LNF, 365 bis rue Jules Guesde, 59650 Villeneuve-d'Ascq.

**Nombre de participants** : 25 personnes.

**Public concerné** : Enseignants référents en poste et enseignants envisageant de devenir enseignant référent, enseignants exerçant dans des équipes de MDPH.

**Objectifs de formation :**

- connaître et mettre en œuvre les missions de l'ER ;
- développer les compétences du travail en équipe et en partenariat pour optimiser les Equipes de suivi de scolarisation ;
- veille scientifique relative à la connaissance des troubles

**Contenus de formation :**

- approfondissement des connaissances du fonctionnement de la MDPH (5 h) ;
- approfondissement des connaissances des dispositifs et structures de soins, et de scolarisation (6 h) ;
- relation avec les parents : sociologie des parents, annonce du handicap, entretiens d'explicitation, mise en place d'une relation de confiance (12 h) ;
- connaissances liées à la gestion de réunions et au travail d'équipe (6 h) ;
- approfondissement et actualisation des connaissances sur les troubles et leur conséquence sur les apprentissages (9 h) ;
- parcours de scolarisation et insertion professionnelle (3 h) ;
- mutualisation de pratiques avec des enseignants référents (9 h).

**Intervenants** : formateurs Espé.

**Identifiant : 18NDGS6056**

**Titre :** Professionnalisation des enseignants référents – module 1.

**Opérateur principal :** Académie de Versailles.

**Durée :** 25 heures.

**Dates :** du lundi 28 janvier 2019 au vendredi 1<sup>er</sup> février 2019, mercredi inclus.

**Lieu du stage :** Espé de l'académie de Versailles, site d'Antony, 26 rue Léon-Jouhaux- 92160 Antony, ou établissement scolaire dans le sud des Hauts-de-Seine.

**Nombre de participant pouvant être accueillis :** 24 personnes.

**Public visé :** enseignants nommés sur poste d'enseignant référent, spécialisés ou non, découvrant les missions.

**Objectifs de formation :**

- permettre une professionnalisation progressive des enseignants découvrant les missions d'enseignant référent de scolarisation, y compris pour les enseignants non spécialisés faisant fonction d'enseignant référent.

**Contenus de formation :**

- connaître le contexte réglementaire et institutionnel ;  
- connaître les principales conséquences des troubles sur les apprentissages ;  
- acquérir des connaissances et compétences relatives au travail avec les professionnels et les familles ;  
- s'approprier le contexte professionnel de l'enseignant référent : conduite de réunion, outils institutionnels (Gevasco, PPS, PAP, compte-rendu de réunion d'ESS, etc.).

**Intervenants :** IEN-ASH, formateurs Espé, intervenants extérieurs.

**Identifiant : 18NDGS6057**

**Titre :** La professionnalisation du métier d'enseignant référent.

**Opérateur principal :** INSHEA.

**Durée :** 50 heures (2 x 1 semaine).

**Dates :**

- du lundi 5 novembre 2018 au vendredi 9 novembre 2018 ;
- du lundi 20 mai 2019 au vendredi 24 mai 2019.

**Lieu :** Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

**Nombre de participants prévus :** 30 personnes.

**Public concerné :** Enseignants référents en poste et enseignants envisageant de devenir enseignant référent, secrétaire de CDOEA, enseignant exerçant dans des équipes de MDPH.

**Objectifs de formation :**

- connaître les paradigmes du handicap : accessibilité, compensation et classifications internationales ;  
- connaître les missions des enseignants référents : droit et outils de mise en œuvre ;  
- s'approprier des connaissances relatives au travail avec les professionnels et les parents ;  
- maîtriser les compétences nécessaires à la préparation et à la conduite des équipes de suivi de scolarisation ;  
- analyser et préciser le positionnement institutionnel des enseignants référents ;

- gérer l'accompagnement des élèves à BEP (AESH, matériel adapté, etc.).

**Contenus pédagogiques proposés :**

- réglementations, lois et jurisprudence ;
- Gevasco, PPS, PAP et ESS : suivi personnalisé, équité territoriale et outils de la scolarisation ;
- les théories du handicap : modèle médical, modèle social, processus de production du handicap ; accessibilité et compensation ;
- le(s) rôle(s) de l'enseignant référent et son positionnement institutionnel ;
- le mode de fonctionnement des MDPH et partenariat interinstitutionnel ;
- le travail avec les familles et la place des associations ;
- le travail avec les personnels de l'éducation nationale ;
- le travail avec les partenaires du secteur médico-social.

**Intervenants :** Formateurs INSHEA et extérieurs.

**Identifiant : 18NDGS6058**

**Titre :** Professionnalisation de la fonction de Responsable Local de l'Enseignement (RLE) en Établissement Pénitentiaire

**Opérateur principal :** INSHEA.

**Durée :** 25 heures (1 semaine).

**Dates :** du lundi 24 au vendredi 28 juin 2019.

**Lieu :** INSHEA.

**Nombre de participants prévus :** 30 personnes.

**Public concerné :** Enseignants des 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degrés exerçant en établissements pénitentiaires sur un poste de Responsable Local de l'Enseignement .

**Nombre de participants :** 30 personnes.

**Objectifs de formation :**

L'objectif de cette action de formation est de permettre à des enseignants occupant un poste de Responsable Local de l'Enseignement de :

- mettre à niveau la connaissance des missions du RLE ;
- élaborer, mettre en œuvre et évaluer le projet de l'Unité Locale d'Enseignement (ULE) au sein de l'équipe pédagogique et pluri catégorielle de l'établissement pénitentiaire ;
- animer une équipe pédagogique ;
- définir et organiser au sein d'une équipe pédagogique le parcours individuel de chaque élève
- concevoir une offre de formation contextualisée ;
- s'inscrire dans un partenariat avec l'Administration Pénitentiaire et les acteurs de la réinsertion de la personne détenue.

**Contenus proposés :**

- cadre réglementaire et institutionnel ;
- technique d'animation d'équipe, mise en situation ;
- élaboration de projet ;
- conception de parcours de formation ;
- les dispositifs et acteurs de l'orientation, de la formation générale et professionnelle, de l'insertion, du maintien et du retour en formation à l'extérieur de la détention ;
- présentation des missions de la formation professionnelle en détention ;
- le rôle et les missions des différents partenaires dans le parcours d'exécution de la peine et la réinsertion des personnes détenues.

**Intervenants :** INSHEA, Unités Pédagogiques Régionales, Responsable National de l'Enseignement .

**Identifiant : 18NDGS6059**

**Titre :** Formation des tuteurs formateurs chargés du suivi de stagiaires Cappei.

**Opérateur principal :** Espé de l'académie de Limoges.

**Durée :** 9 heures.

**Dates :** Mercredis après-midis du :

- 12 septembre 2018 ;
- 7 novembre 2018 ;
- 6 mars 2019.

**Lieu du stage :** Espé de l'académie de Limoges, 209 boulevard de Vanteaux - 87036 Limoges Cedex

**Nombre de participants pouvant être accueillis :** 20 personnes.

**Public visé :** Tuteurs-formateurs des enseignants en formation Cappei.

**Objectifs de formation :**

- formation de formateurs. Préparer les tuteurs-formateurs à la formation des stagiaires Cappei.

**Contenus pédagogiques proposés :**

- connaissance des différentes missions du tuteur-formateur Cappei ;
- formation à l'accompagnement.

**Intervenants :** Formateurs Espé.

**Thème : École Inclusive**

**Identifiant : 18NDGS6060**

**Titre :** De la différenciation pédagogique à la pédagogie universelle.

**Opérateur principal :** Espé Clermont-Auvergne.

**Durée :** 25 heures.

**Dates :** (susceptibles de modifications) : du lundi 15 avril (13 h 30) au vendredi 19 avril 2019 (12 h).

**Lieu du stage :** Espé Clermont-Auvergne, 36 avenue Jean-Jaurès C.S. 20001- 63407 Chamalières.

**Nombre de participants pouvant être accueillis :** maximum 20 personnes.

**Public visé :** Enseignants titulaires du Cappei.

**Objectifs de formation :**

- développer les compétences des enseignants pour permettre l'accessibilité aux apprentissages de tous les élèves ;
- concevoir avec d'autres enseignants des séquences d'enseignement dans le cadre de pratiques inclusives ;
- répondre dans le contexte d'exercice aux demandes de conseils concernant l'élaboration de réponses pédagogiques concertées à des besoins éducatifs particuliers.

**Contenus pédagogiques proposés :**

- principes pédagogiques d'une pédagogie universelle ;



- exemples de pratiques et réponses pédagogiques dans différents contextes d'exercice ;
- travaux dirigés d'élaboration de séances.

**Intervenants** : Formateurs de l'Espé, Professionnels du Rectorat (Conseiller Technique ASH, enseignants du second degré)

**Identifiant : 18NDGS6061**

**Titre** : Pragmatique du langage et raisonnements logico-mathématiques chez les élèves à besoins éducatifs particuliers (BEP).

**Opérateur principal** : circonscription ASH, rectorat de l'académie de Guyane.

**Durée** : 2 semaines.

**Dates** : Deux semaines consécutives comprises entre les congés de Carnaval et ceux de Pâques.

**Lieu du stage** : Espé de Guyane, site de Troubiran, 97300 Cayenne.

**Nombre de participants pouvant être accueillis** : 30 stagiaires.

**Public visé** : Enseignants sur poste ASH en Guyane (ou aux Antilles) et titulaires du Cappei.

**Objectifs de formation :**

- former les enseignants à identifier les dimensions de la pragmatique dans les tâches mobilisant des opérations logico-mathématiques ;
- concevoir des remédiations adaptées aux différents BEP dans le cadre de l'éducation inclusive (transférables aux équipes pédagogiques) ;

**Contenus pédagogiques proposés:**

- à partir d'un recueil d'expressions utilisées dans des activités mobilisant des compétences logico-mathématiques, une analyse du sens de ces expressions sera conduite dans le cadre de la pragmatique du langage ;
- un travail sur la notion d'inclusion de classe sera suivi d'une collecte sur le terrain (RASED, Segpa, SESSADYS, Imed) ;
- à partir de cette collecte, des remédiations seront élaborées, testées et évaluées.

**Intervenants** : formateurs éducation nationale, formateurs Espé.

**Identifiant : 18NDGS6062**

**Titre** : Enseigner à l'hôpital.

**Opérateur principal** : INSHEA.

**Durée** : 50 heures (2 x 1 semaine).

**Dates :**

- du lundi 7 au vendredi 11 janvier 2019 ;
- et du lundi 3 au vendredi 7 juin 2019 (du lundi à 10 h au vendredi à 12 h).

**Lieu du stage** : INSHEA, 58-60 avenue des Landes - 92150 Suresnes.

**Public concerné** : Enseignants du premier ou du second degré.

**Nombre de participants prévus** : 30 personnes.

**Objectifs de formation :**

- connaître les missions de l'enseignant à l'hôpital ;
- savoir identifier et répondre aux besoins éducatifs des élèves hospitalisés en raison d'une maladie somatique invalidante ;
- connaître les différents modes d'exercice à l'hôpital : travail avec un petit groupe d'élèves de niveaux hétérogènes (de la maternelle au lycée), travail en individuel au chevet ;
- savoir travailler en partenariat au sein d'une équipe pluri-professionnelle.

**Contenus de formation :**

- modalités d'hospitalisation selon les répercussions des troubles (séjours de courte ou de longue durée, séjours itératifs ; différentes structures hospitalières) ;
- présentation du site Tous à l'école ;
- cadre réglementaire de la scolarisation en milieu sanitaire ;
- coordination d'une unité d'enseignement ;
- aspects psychologiques liés aux maladies somatiques invalidantes et à l'hospitalisation chez les enfants et les adolescents ;
- la confrontation à la mort pour l'élève et pour l'enseignant ;
- projets pédagogiques à l'hôpital ;
- enseigner en situation duelle (notamment au chevet) ;
- enseigner une discipline à un groupe d'élèves multiniveaux (1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degrés) ;
- accessibilité et didactiques à l'hôpital (français, mathématiques, arts plastiques, musique, histoire/géographie/éducation morale et civique) ;
- les liens hôpital/Sapad (Service d'Assistance Pédagogiques à Domicile)/école ordinaire ;
- ressources numériques ;
- analyses de pratiques professionnelles.

**Intervenants :** Formateurs de l'INSHEA, enseignants à l'hôpital, psychologue scolaire.

**Identifiant :** 18NDGS6063

**Titre :** Apprendre à apprendre.

**Opérateur principal :** INSHEA.

**Durée :** 50 heures (2 x 25 heures).

**Dates :**

- du lundi 3 décembre (9 h) au vendredi 7 décembre 2018 (16 h) ;
- et du lundi 18 mars 2019 (9 h) au vendredi 22 mars 2019 (16 h).

**Lieu du stage :** INS HEA, 58-60 avenue des Landes - 92150 Suresnes.

**Nombre de participants pouvant être accueillis :** 30 personnes.

**Public visé :** Enseignants (spécialisés), conseillers pédagogiques, IEN (ASH), etc.

**Objectifs de formation :**

- s'approprier la thématique « apprendre à apprendre » désormais inscrite dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, faisant partie des recommandations du Parlement européen et des axes de travail prioritaires du nouveau Conseil scientifique de l'Éducation nationale.

**Contenus pédagogiques proposés :**

- fondamentaux sur la métacognition et l'autorégulation ;
- clarté cognitive, sens des apprentissages ;
- retour sur les pratiques approche interne.

**Intervenants :** INSHEA et intervenants extérieurs.

## Thème : Grande difficulté scolaire

**Identifiant : 18NDGS6064**

**Titre :** Enseigner à des élèves en grande difficulté scolaire.

**Opérateur principal :** Rectorat de Besançon – Espé de Franche-Comté.

**Durée :** 52 heures.

**Date :**

- les 15 et 16 octobre 2018 ;
- les 5, 6 et 27 novembre 2018 ;
- les 3,4 et 10 décembre 2018.

**Lieu du stage :** Espé de Franche-Comté, 57 Avenue de Montjoux - 25000 Besançon.

**Nombre de participants pouvant être accueillis :** 10 personnes.

**Public visé :** Enseignants titulaires du Cappei.

**Objectifs de formation :** approfondir les connaissances touchant :

- la grande difficulté scolaire et les réponses pédagogiques adaptées qui permettent de la prévenir ou de la réduire ;
  - les spécificités de la professionnalisation de la coopération avec les familles et les autres personnels contribuant à la scolarisation ;
- Ce module a comme objectif la transférabilité des apports de spécificité auprès de l'ensemble des élèves à besoins éducatifs particuliers en difficultés graves et persistantes.

**Contenus pédagogiques proposés :**

- approfondir la connaissance des obstacles didactiques ;
- comprendre les conséquences sur les apprentissages et sur la vie scolaire au regard du développement de l'enfant /de l'adolescent ;
- identifier les besoins pour construire des réponses pédagogiques, éducatives et didactiques adaptées aux besoins de l'enfant/de l'adolescent ;
- coopération.

**Intervenants :** Formateurs éducation nationale, formateurs Espé.

**Identifiant : 18NDGS6065**

**Titre :** Enseigner à des élèves en grande difficulté scolaire - approches didactiques et pédagogiques.

**Opérateur principal :** Rectorat de Besançon – Espé de Franche-Comté.

**Durée :** 52 heures.

**Dates :**

- les 4,5,11 et 12 février 2019 ;
- les 4, 25 et 26 mars 2019 ;
- le 1<sup>er</sup> avril 2019.

**Lieu du stage :** Espé de Franche-Comté, 57 Avenue de Montjoux - 25000 Besançon.

**Nombre de participants pouvant être accueillis :** 10 personnes.

**Public visé :** Enseignants titulaires du Cappei.

**Objectifs de formation :**

- l'enseignant spécialisé est un expert de la didactique des disciplines. Ayant identifié les difficultés particulières des élèves auxquels il enseigne, il favorise la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture en adaptant les pratiques et les situations sans renoncer aux principes visant à les doter d'une culture commune ;
- ce module permettra d'approfondir de manière transversale les liens entre les difficultés de langage et des troubles dans l'appropriation des mathématiques et de la logique.

**Contenus pédagogiques proposés :**

- approfondir les connaissances touchant l'apprentissage initial et continué de la lecture et de l'écriture ;
- approfondir les connaissances touchant à la construction des concepts mathématiques et scientifiques ;
- approfondir les connaissances touchant les méthodes et outils pour apprendre ;
- favoriser la formation de la personne et du citoyen.

**Intervenants :** Formateurs éducation nationale, formateurs Espé.

**Identifiant : 18NDGS6066**

**Titre :** Enseigner à des élèves présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA), en classe ordinaire dans le premier et le second degré.

**Opérateur principal :** Rectorat de Lyon et UCBL Lyon 1 - Espé de l'académie de Lyon.

**Durée :** 24 heures.

**Dates :** du lundi 11 mars 2019 (13 h 30) au vendredi 15 mars 2019 (12 h 00).

**Lieu du stage :** Espé de l'académie de Lyon - Université Claude Bernard, Lyon 1, 5 rue Anselme, 69004 Lyon (ou bien un autre lieu dans Lyon *intra-muros*).

**Nombre de participants pouvant être accueillis :** 30 personnes.

**Public visé :** Enseignants spécialisés qui souhaitent accroître leurs compétences ou se présenter à l'exercice de nouvelles fonctions. Enseignants non spécialisés qui scolarisent des élèves porteurs de troubles autistiques dans leurs classes.

**Objectifs de formation :**

- apporter une ou des définitions et informer sur l'état actuel des recherches et des connaissances sur l'autisme et les troubles envahissants du développement ;
- présenter les textes en vigueur et leurs incidences dans les prises en charge ;
- informer sur des modalités de repérage, dépistage et diagnostic pour que le rôle de chaque professionnel soit bien identifié : enseignants, AVS, parents dans le cadre d'un partenariat ;
- articuler l'action de l'enseignant avec tous les partenaires qui participent au projet personnalisé de scolarisation ;
- analyser les difficultés liées à ces pathologies et identifier leurs conséquences sur les apprentissages scolaires ;
- connaître les fonctions cognitives et identifier les particularités de la cognition de l'autisme ainsi que les besoins spécifiques de ces élèves ;
- proposer et construire des réponses pédagogiques adaptées.

**Contenus proposés :**

- le cadre institutionnel : les modalités de scolarisation des élèves autistes ou présentant des troubles envahissants du développement. Les UE-TSA, une politique académique matière de scolarisation des élèves porteurs de troubles envahissants dont l'autisme ;
- introduction : qu'est-ce que l'autisme ?
- état de la recherche sur l'autisme : une recherche action auprès d'élèves ;
- adaptation de l'environnement scolaire, stratégies cognitives dans le traitement de l'autisme, présentation de l'UE maternelle avec place et missions de l'enseignant ;
- le travail partenarial : analyse des difficultés des élèves et proposition des aides dans le respect de la

complémentarité de chacun, la démarche de projet au service de l'apprentissage en Ulis lycée professionnel ;

- le développement des performances d'un élève TSA : quelle place pour les familles ?

- compensations et aides dans les situations pédagogiques ;

- stratégies cognitives dans le traitement de l'autisme, présentation des méthodes comportementales : TEACCH et ABA ;

- actions des AVS le travail coopératif AVS/enseignant lors de l'accompagnement d'un élève avec des troubles du spectre autistique : une première partie concernera le cadre général d'intervention des personnels d'accompagnements afin de questionner le concept d'autonomie souvent visé et la place de l'AVS, un second temps sera plus largement consacré à mettre en évidence des points de vigilance dans l'accompagnement des élèves avec des troubles du spectre autistique en lien avec les tâches de l'AVS définies dans le Gevasco.

**Intervenants** : Formateurs éducation nationale, formateurs Espé.

**Identifiant** : 18NDGS6067

**Titre** : Enseigner à des élèves présentant des troubles du spectre autistique (TSA), en classe ordinaire dans le 1<sup>er</sup> degré.

**Opérateur principal** : DIPE Formation Continue DSDEN 76.

**Durée** : 30 heures.

**Dates** : du lundi 1<sup>er</sup> avril 2019 (9 h 30) au vendredi 5 avril 2019 (16 h), mercredi inclus.

**Lieu du stage** : CRAN Seine-Eure CHR du Rouvray - 76300 Sotteville-lès-Rouen

**Nombre de participants pouvant être accueillis** : 20 personnes.

**Public visé** : Enseignants spécialisés préparant le Cappei ou non.

**Objectifs de formation** :

Ce stage vise la connaissance des élèves présentant des troubles du spectre autistique, des exemples de modalités de scolarisation (scolarisation en inclusion individuelle, inclusion des élèves d'une UEE), et des interventions de professionnels (enseignants spécialisés, psychologues, éducateurs spécialisés, de personnels de soins) illustreront les apports théoriques.

**Contenus pédagogiques proposés** :

- découvrir les dernières avancées dans le domaine des troubles du spectre autistique ;
- analyser des situations concrètes filmées ;
- des outils numériques au service des élèves TSA ;
- réfléchir et concevoir dans sa classe ;
- échanger sur les pratiques ;
- une prolongation possible avec un parcours magistère.

**Intervenants** : Formateurs éducation nationale, intervenants extérieurs.

**Identifiant : 18NDGS6068**

**Titre :** Éducation inclusive : prise en compte des besoins des élèves (cycles 2 et 3).

**Opérateurs principaux :** Rectorat de l'académie de Lyon – Université Lyon 1 – Espé de l'académie de Lyon.

**Durée :** 24 heures.

**Date :** du lundi 8 avril 2019 (13h30) au vendredi 12 avril 2019 (12 heures).

**Lieu :** Espé de l'académie de Lyon - Université Claude Bernard, Lyon 1, 5 rue Anselme, 69004 Lyon (ou autre lieu dans Lyon *intra-muros*).

**Nombre de participants pouvant être accueillis :** 30.

**Public visé :** Enseignants exerçant en cycle 2 et en cycle 3 des écoles élémentaires et collèges.

**Objectifs de formation :**

- connaître les publics des élèves à besoins éducatifs particuliers et les contextes de scolarisation dans la logique de l'éducation inclusive ;
- construire des gestes professionnels adaptés à la diversité des élèves pour mieux prendre en compte les besoins particuliers.

**Contenus pédagogiques proposés :**

- approche historique et institutionnelle permettant de comprendre la notion d'éducation inclusive ;
- identifier des réponses possibles aux besoins à partir d'études de cas ;
- identifier les ressources et les partenariats sur lesquels prendre appui pour faciliter la construction d'une école inclusive ;
- élaboration d'un projet à mettre en œuvre dans l'établissement de chaque stagiaire en identifiant les différentes ressources et partenaires à sa disposition.

**Planning prévisionnel du module :**

Une semaine successive lundi au vendredi : début le lundi, à 13 h 30, et fin le vendredi, à 15 h 30.

Le 1<sup>er</sup> jour comprend un accueil institutionnel avec présentation du cadre législatif et institutionnel. La semaine se terminera par un temps de régulation en vue d'ajustements. Il est prévu un temps d'évaluation qui se déroulera le vendredi de 13 h 30 à 15 h 30. Le reste du temps est consacré aux présentations, témoignages, échanges, observations et travaux collectifs.

**Intervenants :** Formateurs éducation nationale, formateurs ESP, intervenants extérieurs.

**Identifiant : 18NDGS6069**

**Titre :** Éducation inclusive : prise en compte des besoins des élèves (cycle 4).

**Opérateurs principaux :** Rectorat de l'académie de Lyon – Université Lyon 1 – Espé de l'académie de Lyon

**Durée :** 24 heures.

**Date :** du lundi 13 mai 2019 (13 h 30) au vendredi 17 mai 2019 (12 h 00).

**Lieu :** Espé de l'académie de Lyon - Université Claude Bernard, Lyon 1, 5 rue Anselme, 69004

Lyon (ou autre lieu dans Lyon *intra-muros*).

**Nombre de participants pouvant être accueillis** : 30.

**Public visé** : Professeurs de collège et lycée exerçant au collège au cycle 4, professeurs des écoles exerçant en collège (ULIS et Segpa), PLP exerçant en Segpa

**Objectifs de formation** :

- connaître les publics des élèves à besoins éducatifs particuliers et les contextes de scolarisation dans la logique de l'éducation inclusive ;
- construire des gestes professionnels adaptés à la diversité des élèves pour mieux prendre en compte les besoins particuliers.

**Contenus pédagogiques proposés** :

- approche historique et institutionnelle permettant de comprendre la notion d'éducation inclusive ;
- identifier des réponses possibles aux besoins à partir d'études de cas ;
- identifier les ressources et les partenariats sur lesquels prendre appui pour faciliter la construction d'une école inclusive ;
- élaboration d'un projet à mettre en œuvre dans l'établissement de chaque stagiaire en identifiant les différentes ressources et partenaires à sa disposition.

**Planning prévisionnel du module** :

Une semaine successive lundi au vendredi : début le lundi, à 13 h 30 et fin le vendredi, à 15 h 30.

Le 1<sup>er</sup> jour comprend un accueil institutionnel avec présentation du cadre législatif et institutionnel. La semaine se terminera par un temps de régulation en vue d'ajustements. Il est prévu un temps d'évaluation qui se déroulera le vendredi de 13 h 30 à 15 h 30. Le reste du temps est consacré aux présentations, témoignages, échanges, observations et travaux collectifs.

**Intervenants** : Formateurs éducation nationale, formateurs Espé, intervenants extérieurs.

**Identifiant** : 18NDGS6070

**Titre** : Troubles neuro-développementaux du langage oral et écrit.

**Opérateur principal** : DSDEN.

**Durée** : 27 heures.

**Dates** : du lundi 26 novembre (9 h) au vendredi 30 novembre 2018 (16 h 30), mercredi matin inclus.

**Lieu du stage** : Collège

**Nombre de participants pouvant être accueillis** : 25.

**Public visé** : Personnels de direction, CPE, conseillers pédagogiques de circonscription, enseignants du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>d</sup> degré

**Objectifs de formation** :

Ce stage vise une meilleure connaissance des élèves porteurs de troubles spécifiques des apprentissages afin de mieux repérer et accompagner ces élèves, à mettre en place un plan d'accompagnement personnalisé efficace, à travailler avec les partenaires.

**Contenus pédagogiques proposés :**

- apport théorique et éclairage en lien avec les dernières avancées dans les neurosciences ;
- le Pap : Aménager, adapter, différencier : pourquoi, comment ? ;
- des outils numériques au service des aménagements et au service des élèves porteurs de TSLA ;
- reconnaissance de handicap et travailler avec une AVS ;
- travailler avec des partenaires : orthophoniste, ergothérapeute, SESSAD, etc.

**Intervenants :** Formateurs éducation nationale

**Identifiant : 18NDGS6071**

**Titre :** Participer au repérage et à l'accompagnement des troubles spécifiques du langage et des apprentissages à l'école.

**Opérateur principal :** Rectorat de Lyon et UCBL Lyon 1 - Espé de l'académie de Lyon.

**Durée :** 24 heures.

**Dates :** du lundi 18 mars 2019 (13 h 30) au vendredi 22 mars 2019 (12 h 00).

**Lieu du stage :** Espé de l'académie de Lyon - Université Claude Bernard Lyon 1, 5 rue Anselme, 69004 Lyon (ou bien un autre Lieu dans Lyon *intra-muros*).

**Nombre de participants pouvant être accueillis :** 30 personnes

**Public visé :** Enseignants spécialisés qui souhaitent accroître leurs compétences ou se présenter à l'exercice de nouvelles fonctions. Enseignants non spécialisés et autres personnels des établissements scolaires pour leur permettre de développer leurs compétences.

**Objectifs de formation :**

- comprendre les troubles spécifiques des apprentissages (dysphasie, dyslexie, dyspraxie) afin de mieux scolariser les élèves qui présentent ces troubles.

**Contenus pédagogiques proposés :**

- le fonctionnement cognitif : de la difficulté aux troubles, les fonctions instrumentales, les fonctions exécutives, l'attention, la mémoire ;
- les clés de l'apprentissage : identifier et surmonter les obstacles à chaque étape de la situation d'apprentissage ;
- les outils de suivi du parcours de l'élève : PPRE, PAP, PPS ;
- les outils numériques au service des élèves présentant des TSLA ;
- TSLA à l'oral et aménagements pédagogiques possibles ;
- TSLA à l'écrit et aménagements pédagogiques possibles ;
- rôles et missions des partenaires dans le soin et l'accompagnement de l'élève.

**Intervenants :** Formateurs éducation nationale, formateurs Espé, intervenants extérieurs.

**Identifiant : 18NDGS6072**

**Titre :** Modalités de scolarisation des enfants et adolescents présentant des difficultés comportementales.

**Opérateur principal :** Rectorat de l'Académie de Lyon – Espé/université Claude Bernard Lyon 1.



**Durée** : 24 heures.

**Dates proposées** : Du lundi 4 mars 2018 (13h30) au vendredi 8 mars 2018 (12h00)

**Lieu** : Espé de l'académie de Lyon - Université Claude Bernard, Lyon 1, 5 rue Anselme, 69004 Lyon (ou établissement scolaire dans Lyon *intra-muros*).

**Nombre de participants** : 30 stagiaires.

**Public concerné** : Enseignants des premiers et seconds degrés, conseillers principaux d'éducation, confrontés à la scolarisation des élèves présentant des comportements hautement perturbateurs.

**Objectifs :**

- appréhender l'historique de la scolarisation des enfants et adolescents porteurs de troubles du comportement et de la conduite ;
- informer et former sur l'état actuel des recherches et connaissances sur les troubles du comportement et de la conduite et leurs conséquences chez les enfants et adolescents en âge d'être scolarisés ;
- analyser les difficultés liées à ces troubles et leurs conséquences sur les apprentissages ;
- proposer et construire des réponses pédagogiques adaptées ;
- connaître les différents parcours de scolarisation des élèves présentant des troubles du comportement et de la conduite. Repérer les partenaires qui participent à la prise en compte des besoins spécifiques de ces élèves.

**Contenus de formation :**

- les troubles du comportement et de la conduite chez l'enfant et l'adolescent : aspects cliniques et thérapeutiques, point sur les connaissances et les pratiques actuelles de prises en charge éducative et thérapeutique ;
- les différents parcours de scolarisation des enfants et adolescents présentant des troubles du comportement et de la conduite ;
- l'élaboration de réponses pédagogiques adaptées pour les élèves présentant un trouble du comportement ou de la conduite ;
- la gestion des situations de crise : violence, agressivité, les réponses adaptées ;
- le partenariat et le travail d'équipe, les ressources à mobiliser.

**Intervenants** : Formateurs éducation nationale, formateurs Espé, intervenants extérieurs.

**Identifiant** : 18NDGS6073

**Titre** : le CPE (conseiller principal d'éducation), personne-ressource pour le collège inclusif.

**Opérateur principal** : DSDEN 76.

**Durée** : 27 heures.

**Dates** : du lundi 21 janvier 2019 (9 h 00) au vendredi 25 janvier 2019 (16 h 30), mercredi matin inclus.

**Lieu du stage** : Collège.

**Nombre de participants pouvant être accueillis** : 25.

**Public visé** : CPE.

**Objectifs de formation :**

Ce stage vise une meilleure connaissance des élèves à besoins éducatifs particuliers, les accompagnements possibles dans le cadre législatif. Une réflexion sera portée sur les exigences de vie scolaire pouvant être attendues pour un élève en situation de handicap ou ayant des troubles neuro-développementaux.

**Contenus pédagogiques proposés :**

- connaître la législation pour une École inclusive ( loi de 2005, circulaire n° 2016-117 du 8-8-2016, les différents projets : PAP, PPRE, PPS, POAO, etc.) ;
- éclairage théorique sur différents besoins éducatifs particuliers (TSLA, autisme, déficience, etc.) et les aménagements ;
- travailler avec des AESH ;
- vie scolaire : punitions, sanctions pour un élève en situation de handicap ; ULIS et rôle du CPE, etc.

**Intervenants :** Formateurs éducation nationale.

**Identifiant :** 18NDGS6074

**Titre :** Le conseiller principal d'éducation (CPE) « personne ressource » du collège inclusif.

**Opérateurs principaux :** Rectorat de l'académie de Lyon –Université Lyon 1 – Espé de l'académie de Lyon

**Durée :** 24 heures.

**Dates proposées :** Lundi 1 avril 2018 (13 h 30) au vendredi 5 avril 2018 (12 h 00).

**Lieu :** Espé de l'académie de Lyon - Université Claude Bernard, Lyon 1, 5 rue Anselme, 69004 Lyon (ou établissement scolaire dans Lyon *intra-muros*).

**Nombre de participants pouvant être accueillis :** 30.

**Public visé :** CPE.

**Objectifs de formation :**

- connaître les publics des élèves à besoins éducatifs particuliers et les contextes de scolarisation ;
- construire des gestes professionnels du conseiller principal d'éducation comme personne ressource dans un collège inclusif.

**Contenus pédagogiques proposés :**

- identifier les besoins (connaissance des troubles et de leurs conséquences dans l'établissement et dans la classe) ;
- l'historique de l'école inclusive, le cadre institutionnel actuel et les différents partenaires ;
- identifier des réponses possibles aux besoins à partir d'études de cas ;
- élaboration d'un projet à mettre en œuvre dans l'établissement de chaque stagiaire en identifiant les différentes ressources à sa disposition.

**Planning prévisionnel du module :**

Lundi à 13 h 30 et au vendredi à 16 h 00.

Le 1<sup>er</sup> jour comprend un accueil institutionnel avec présentation du cadre législatif et institutionnel. La semaine se terminera par un temps de régulation en vue d'ajustements. Il est prévu un temps d'évaluation qui se déroulera le vendredi de 13 h 30 à 15 h 30. Le reste du temps est consacré aux présentations, témoignages, échanges, observations et travaux collectifs.

**Intervenants** : Formateurs éducation nationale, formateurs Espé, intervenants extérieurs

**Identifiant** : 18NDGS6075

**Titre** : La professionnalisation des enseignants référents.

**Opérateur principal** : DIPE Formation Continue DSDEN 76.

**Durée** : 30 heures.

**Dates** : du lundi 19 novembre 2018 (9 h 30) au vendredi 23 novembre 2018 (16 h), mercredi inclus.

**Lieu du stage** : DSDEN, 5 place des faïenciers - 76100 Rouen.

**Nombre de participants pouvant être accueillis** : 20 personnes.

**Public visé** : Enseignants spécialisés préparant le Cappei ou non

**Objectifs de formation** :

- aborder les différents aspects du métier d'enseignant référent à travers, des apports théoriques, des travaux pratiques et travaux de groupe, des échanges de pratiques sur les modalités de fonctionnement.

**Contenus pédagogiques proposés** :

- réfléchir sur l'éthique des ERH au sein de la politique d'école inclusive ;
- des outils numériques au service des ERH ;
- organisation du temps de travail ;
- le cadre juridique et droit des familles ;
- échanger sur les pratiques ;
- la gestion des réunions et des conflits.

**Intervenants** : Formateurs éducation nationale.

**Identifiant** : 18NDGS6076

**Titre** : Devenir secrétaire CDOEA (commission départementale d'orientation des enseignements adaptés).

**Opérateur principal** : DSDEN 76.

**Durée** : 27 heures.

**Dates** : du lundi 12 novembre 2018 (9 h) au vendredi 16 novembre 2018 (12 h), mercredi inclus.

**Lieu du stage** : Collège avec Segpa.

**Nombre de participants pouvant être accueillis** : 20.

**Public visé :** Enseignants spécialisé prenant un poste de secrétaire CDOEA.

**Objectifs de formation :**

Ce stage vise à aider et accompagner les enseignants spécialisés prenant un poste de secrétaire CDOEA :

- connaître la législation, travailler avec des partenaires, connaître les techniques de gestion de groupe, utiliser l'outil informatique, etc.

**Contenus pédagogiques proposés :**

- réglementation en vigueur ;
- positionnement professionnel ;
- travailler avec des partenaires sociaux, sanitaires, familles, etc ;
- pouvoir se positionner en tant que personne-ressources.

**Intervenants :** Formateurs éducation nationale.

**Identifiant :** 18NDGS6077

**Titre :** La scolarisation des enfants et jeunes allophones nouvellement arrivés - Quelles modalités de scolarisation pour les EANA, élèves à besoins éducatifs particuliers ?

**Opérateur principal :** DIPE Formation continue DSDEN Rouen.

**Durée :** 30 heures.

**Dates :** du lundi 28 janvier 2019 au vendredi 1<sup>er</sup> février 2019, mercredi inclus.

**Lieu du stage :** DSDEN, 5 place des Faïenciers - 76037 Rouen Cedex

**Nombre de participants pouvant être accueillis :** 25.

**Public visé :** Enseignants d'UPE2A, professeurs des écoles.

**Objectifs de formation :**

Présentation :

1. du cadre institutionnel éducation nationale ;
2. du cadre légal (statuts des enfants) ;
3. de recherches universitaires récentes sur la question des EANA (plurilinguisme, FLS, etc.) ;
4. de pistes pédagogiques pour la mise en œuvre dans la classe et au sein de l'école (différenciations, adaptations, projets, etc.) ;
5. d'un outil élaboré par le département pour scolariser ces élèves à besoins éducatifs particuliers (EANA) ;
6. de supports pédagogiques (papiers, numériques, etc.), avec une focale sur l'utilisation du numérique pour permettre à ces élèves de passer du statut d'élève extraordinaire au statut d'élève ordinaire.

**Contenus pédagogiques proposés (10 modules de formation en présentiel de 3 heures) :**

- apprendre une langue en situation ;
- apprendre le français au travers d'album de littérature de jeunesse ;

- l'entrée dans l'écrit pour les Efv ;
- le numérique pour une différenciation efficiente ;
- les statuts des EANA : Maître Madeline ;
- les allophones et l'entrée dans la lecture ;
- le cadrage institutionnel, les outils clés en main du 76 ;
- l'observation dans une UPE2A.

**Intervenants** : Formateurs éducation nationale, formateurs Espé, intervenants extérieurs.

**Identifiant** : 18NDGS6078

**Titre** : La scolarisation en milieu carcéral - Quelles modalités de scolarisation pour des apprenants détenus, élèves à besoins éducatifs particuliers ?

**Opérateur principal** : DIPE Formation continue DSDEN 76 + UPR Grand-Ouest .

**Durée** : 5 jours (soit 30 heures).

**Dates** : du lundi 10 au vendredi 14 décembre 2018, mercredi inclus.

**Lieu du stage** : DSDEN de Rouen, 5 place des Faïenciers - 76037 Rouen Cedex.

**Nombre de participants pouvant être accueillis** : 25.

**Public visé** : Enseignants exerçant en milieu carcéral ou s'y destinant .

**Objectifs de formation** :

Présentation

1. du cadre institutionnel éducation nationale ;
2. du cadre légal (convention, statuts des mineurs) ;
3. du cadre partenarial (Administration pénitentiaire, PJJ, etc.) ;
4. d'un projet d'unité d'enseignement en milieu carcéral ;
5. de pistes pédagogiques pour la mise en œuvre dans la classe et au sein de l'établissement pénitentiaire (différenciations, adaptations, projets, etc.) ;
6. de supports pédagogiques (papiers, numériques, etc.), avec une focale sur l'utilisation du numérique pour permettre à ces élèves de passer du statut d'élève extraordinaire au statut d'élève ordinaire et de gestes professionnels adaptés au contexte professionnel.

**Contenus pédagogiques proposés** :

- la pédagogie de projet en milieu carcéral ;
- l'enseignement auprès de mineurs en difficulté de comportement ;
- l'enseignement auprès de majeurs illettrés ;
- le numérique pour une différenciation efficiente ;
- les allophones et l'entrée dans la lecture ;
- le cadrage institutionnel, les outils des enseignants spécialisés.

**Intervenants** : Formateurs éducation nationale, formateurs Espé, intervenants extérieurs.

**Identifiant : 18NDGS6079**

**Titre :** Les outils numériques pour les élèves à besoins éducatifs particuliers.

**Opérateur principal :** Rectorat de l'académie de Lyon - Espé de l'académie de Lyon.

**Durée :** 54 heures.

**Dates :** du 25 mars 2019 au 29 mars 2019.

**Lieu du stage :** Espé de l'académie de Lyon.

**Nombre de participants pouvant être accueillis :** 30.

**Public visé :** Enseignants du premier et second degré titulaires du Capa-SH, du 2CA-SH ou Cappei

**Objectifs de formation :**

Par leur grande adaptabilité et la diversité de leurs champs d'application, les outils numériques peuvent apporter une réponse intéressante aux obstacles à la scolarité rencontrés par beaucoup d'élèves.

**Contenus pédagogiques proposés :**

- permettre aux enseignants de mettre en œuvre des adaptations pédagogiques et techniques pour répondre aux besoins particuliers des jeunes à besoins éducatifs particuliers engagés dans l'apprentissage des mathématiques et du français ;
- apporter une réflexion sur la place des ressources numériques comme outils d'apprentissages et de compensation.

**Intervenants :** Formateurs éducation nationale, formateurs Espé, intervenants extérieurs.

**Identifiant : 18NDGS6080**

**Titre :** Module d'approfondissement du Cappei - Grande difficulté de compréhension des attentes de l'école.

**Opérateur principal :** DIPE DSDEN 76 - DIPER DSDEN 27.

**Durée :** 50 heures.

**Dates :**

- du 14 au 18 janvier 2019 ,mercredi inclus ;
- et du 13 au 17 mai 2019- mercredi inclus.

**Lieu du stage :** DSDEN 76, 5 place des Faienciers - 76000 Rouen

**Nombre de participants pouvant être accueillis :** 25 personnes.

**Public visé :** Enseignants spécialisés préparant le Cappei ou non.

**Objectifs de formation :**

- analyser et comprendre la complexité des situations risquant de faire obstacle à la réussite du parcours de formation des élèves ;
- comprendre les conséquences des difficultés identifiées sur les apprentissages et sur la vie scolaire des élèves concernés ;

- construire des réponses pédagogiques, éducatives et didactiques adaptées aux besoins ;
- développer des compétences dans l'analyse des besoins éducatifs particuliers des élèves présentant ces difficultés ;
- contribuer à la prévention des difficultés d'adaptation à l'école, à la personnalisation des parcours dans divers contextes (dispositifs d'aide à la scolarisation en classe ordinaire) ;
- identifier les partenaires et créer les conditions du partenariat (notamment avec les parents), le faire vivre et de l'évaluer.

**Contenus pédagogiques proposés :**

Ce module permet d'approfondir les connaissances touchant la grande difficulté de compréhension des attentes de l'école et les réponses pédagogiques qui permettent de la prévenir ou de la réduire. La question de la généralisation et du transfert des compétences et connaissances acquises sera également abordée :

- analyser des situations concrètes filmées ;
- des outils numériques au service des élèves rencontrant des difficultés de compréhension des attentes de l'école ;
- réfléchir et concevoir dans sa classe ;
- échanger sur les pratiques ;
- une prolongation possible avec un parcours magistère.